

Accueil et contrôle des pouvoirs.....	3
Relevé de décision	10
Rapport moral (par Pierre Lebllic).....	11
Le Championnat Régional des Jeunes	11
Les compétitions par équipes.....	11
Licences	11
Compétitions fédérales	12
Une nouvelle gouvernance du mouvement sportif	12
Les tournois de parties longues.....	13
Rapport financier au 31/12/2018 (par Régis Blanc et Pierre Lebllic)	14
Balance générale	14
Résultat d'exploitation 2018 et Budget prévisionnel 2019.....	15
Charges	15
Produits	15
Résultats de l'exercice 2018	15
Rapport du Trésorier	16
Les grandes lignes.....	16
Compte de Résultats	16
Analyse rapide des Comptes de Charges	17
Analyse rapide des Comptes de Produits.....	18
Prévisionnel 2019	18
Rapport de la Commission Technique (par Jean-Christophe Carpentier)	21
Nationale 4.....	21
Ligue 1	24
Bilan par rapport à 2017/2018	28
Coupe Occitanie 2019.....	32
Rapport de la Commission Jeunes (par Marine Thuret et Denis Nouvel)	34
Les équipes Jeunes.....	34
Championnats individuels : Régionaux et France	36
Le Pôle Espoir.....	40
Rapport de la Commission Scolaire	43
ZID Midi-Pyrénées pour l'année 2017-2018 (par Michel Grezels)	43
Rapport du secteur féminin (par Françoise Cwiek, Marie-France Peyre et Arnaud Coquelle)	44
Les chiffres	44
Compétitions individuelles	44
Cadence rapide.....	44
Cadence lente	45
Compétitions par équipe	45
N2 féminine	45
N1 féminine	45
TOP12 Féminin.....	45
Participation aux actions de développement de la FFE vers les féminines	46
Semaine au féminin	46

Label Club féminin	46
Programme « smart girls »	46
Rapport de la Délégation Régionale de l'Arbitrage (par Loïc Cwiek et Stephen Boyd).....	47
Effectif des arbitres au 1er février 2019	47
Stages organisés	47
Examens.....	48
Rapport de la Délégation Régionale Elo (par Pierre Auréjac et Stephen Boyd)	49
Formation (par Stephen Boyd)	51
Site Internet (par Frédéric Rivière).....	52
Echanges entre le CATE et le club d'Hambourg	56

DATE : 3 mars 2019 (10H00)

LIEU : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif
(C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

Accueil et contrôle des pouvoirs

Cette Assemblée Générale a été honorée par la présence exceptionnelle de :

- M. Bachar Kouatly : Président de la Fédération Française des Echecs,
- M. Stéphane Escafre : Secrétaire Général de la Fédération Française des Echecs.

Nombre de clubs de la zone Languedoc Roussillon représentés : 23 sur 47 soit 48,94%,

Nombre de clubs de la zone Midi-Pyrénées représentés : 26 sur 49 soit 53,06%,

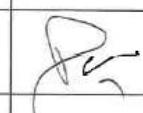
Nombre total de clubs représentés : 49 sur 96 soit 51,04%.

Nombre de voix de la zone Languedoc Roussillon représentées : 61 sur 98 soit 62,24%,

Nombre de voix de la zone Midi-Pyrénées représentées : 61 sur 99 soit 61,62%,

Nombre total de voix représentées : 122 sur 197 soit 61,93%.

Le détail de la liste d'émargement est présenté ci-dessous.

NrFFE	Nom	Président	Nbr A	Nbr B	Voix	Représenté par	Emargement
N11001	La Tour Aycelin Narbonne	DESARNAUD Angele	36	5	3	LEBLIC	
N11020	Echiquier Carcassonnais	MAUGARD Michel	62	49	5		.
N11025	Pennautier Adoube la Tour	RAMEL Christian	8	1	1		
N11026	Les Cavaliers de St Cyr	GALIBERT Eric	12	34	2	BRESY	
N11031	L'Echiquier Limouxin	DELJEHIER Eric	5	1	1		
N11032	Castelnaudary Chess Club	PACINI Guillaume	9	9	1	Guillaume Pacini	
N11033	L' Echiquier Alzonnais	TURCHETTO Ludovic	8	11	1		
N11035	Echiquier Alairacois	PRIE Eric	5	14	1		

DATE : 3 mars 2019 (10H00)

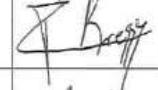
LIEU : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif
(C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

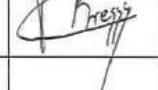
NrFFE	Nom	Président	Nbr A	Nbr B	Voix	Représenté par	Emargement
N11037	J.Fil Echec au Roi (JFER)	CHAGNIOT Pierre	5	8	1		
N11040	Echiquier Palmiste	FREY BOUTET Vincent	9	10	1		
N30001	Echiquier Nîmois	COSTA Jean-Yves	60	187	6	LFBZL	A
N30036	Echiquier du Grand Ales	SERRET Philippe	38	6	3		
N30051	ASCCBM Echiquier Bagnols Tresques	LOUCHE Christian	11	0	1	LENCLIC	Zh
N30056	Vergèze Echecs	PETIT Michel	24	12	2	BRESSY	Bressy
N30065	Echiquier Club Redessan (ECR)	MAURIN Olivier	12	6	1		
N30066	L'Echiquier du Vidourle	DELAPLACE Thomas	13	10	1		

NrFFE	Nom	Président	Nbr A	Nbr B	Voix	Représenté par	Emargement
N30067	Le Grau du Roi Echecs	HARDY Pierre	10	5	1		
N30069	SAUVE La diagonale de Sauve	DUBOIS Jacky			0		
N30070	MILHAUD international Chess connection	COLLAS Silvia			0		
N34001	Echecs Club Montpellier	COQUELLE Arnaud	125	314	9		Leblic
N34031	Cavalier de Tencavel Béziers	PASCAL-MOUSSELARD Philippe	64	5	4	LEBLIC	Leblic
N34063	Echecs Philidor - St Jean de Fos	PORCHEZ Daniel	11	0	1		
N34070	Club d'Echecs de Ganges	CANARD Bruno	22	1	2		
N34076	Castries-Echecs	RENARD Gilbert	17	10	2	D Jour	2019

DATE : 3 mars 2019 (10H00)

LIEU : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif
(C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

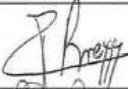
NrFFE	Nom	Président	Nbr A	Nbr B	Voix	Représenté par	Emargement
N34084	Club d'Echecs de Lavérune	BLANC Regis	34	1	2	BLANC R	
N34088	La Dame au Coeur d'Orb	GROSSE Jean-Philippe	5	7	1	BRESSY	
N34089	La Tour d'Or - Frontignan	CRIVELLE Patrick	11	12	1	NICA	
N34094	Lattes-Echecs	SANSORGNE Eliot	53	29	3		
N34095	Echiquier Piscénois - Pézenas	BRESSY Francois	25	24	2		
N34101	L'Echiquier Brissagol	RABOU Nathalie	32	73	3	LEBLIC	
N34103	L'Echiquier Pradeen	DAUDE Sylvain	18	8	2	BLANC	
N34104	Club d Echecs de Sete	VILLAUME Philippe	21	41	3		

NrFFE	Nom	Président	Nbr A	Nbr B	Voix	Représenté par	Emargement
N34105	L Echiquier du Dragon, Cercle de jeux de strategie	PECQUEUX Edouard	20	1	2	BLANC R	
N34106	L'Echiquier Lutvain	WOOD Mark	10	17	1	BLANC R	
N34107	Club Capechecs	TEXTORIS Robert	16	10	2		
N34108	La Tour de Caylus	ALVERGNE Frederic	45	16	3		
N34109	Club Association Murviel Echecs	VIGUIE Serge	11	4	1	BLANC R	
N34111	L'échiquier La Domitienne Colombiers-Maraussan	FAURE Jean-Marc	22	2	2	FAURE	
N48001	Les Cavaliers du Val d'Allier	VASSEUR Christophe	20	61	3	BRESSY	
N48002	Echiquier Mendois	VEROL Bruno	8	10	1		

DATE : 3 mars 2019 (10H00)

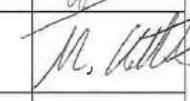
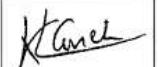
LIEU : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif
(C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

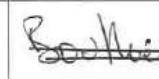
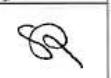
NrFFE	Nom	Président	Nbr A	Nbr B	Voix	Représenté par	Emargement
N66023	Philidor Thuir	SCHOULLER Jean Pierre	11	2	1		
N66029	Echiquier Diabolique de Canohes	ROSELLLO Patrice	25	37	3		
N66031	L'Echiquier Bompassencq	CHABAUD Yves	5	25	1		
N66032	Les Tours de Ceret	RACHEL Linde	11	0	1		
N66043	Echecs en Têt	BOUSSELY Jack	41	2	3	BRESSY	
N66045	Echiquier Saint Jeannais	GARCIA Richard	47	61	4	LEBLIC	
N66047	Rois de la Tet	DIJOUX Frederic	31	54	3	DIJOUX	
V09003	Léo Lagrange - Les Tours de Foix	FONT Marc	10	1	1		

NrFFE	Nom	Président	Nbr A	Nbr B	Voix	Représenté par	Emargement
V12001	MJC Rodez - Echecs	TANGUY Fabien	17	1	2		
V12004	MJC Millau-Echecs	MULLER Jean-Pierre	7	0	1		
V12013	Les Echecs du Bassin	LEYGUE Georges	9	3	1		
V12015	Les Pions de Naussac	BRUN Olivier	11	0	1		
V12016	Les Tours d'Espalion	MOINGT Jean-Claude	9	5	1		
V12017	St Affrique	VIGNETTE Didier	17	2	2	BRESSY	
V31001	l'Echiquier Toulousain	HOUARI Larbi	16	10	2		
V31002	"Le Gambit "de Muret	RAHAL Sami-Antoine	37	14	3		

DATE : 3 mars 2019 (10H00)

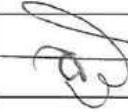
LIEU : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif
(C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

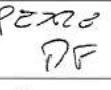
NrFFE	Nom	Président	Nbr A	Nbr B	Voix	Représenté par	Emargement
V31003	Villeneuve-Tolosane	DORIVAL Olivier	28	14	2		
V31004	C.L. Léo Lagrange - Colomiers	BARRERA Charles	36	22	3		
V31005	Cercle Airbus Toulouse Echecs	SCHOETTLER Michael	13	1	1		
V31006	Tournefeuille Echecs	BRETON Yves	10	33	2		
V31021	C.E.I. Toulouse	VAN ELST Andreas	120	132	8		
V31023	Maison des Echecs Toulouse Lardenne	CWIEK Loic	121	114	8	CWIEK Franck	
V31028	Libre Echiquier - CD Muret	COURET Henri	6	0	1		
V31031	Echiquier Luchonnais	GALES Jacques	7	10	1	CWIEK Franck	

NrFFE	Nom	Président	Nbr A	Nbr B	Voix	Représenté par	Emargement
V31032	L'Ouverture Lauragaise	PELISSIER Daniel	27	15	2		
V31037	Toulouse Cheminots Marengo Sports section Echecs	WINCKEL Andre	8	12	1		
V31040	Airbus Chess	SIAMES Christian	5	0	1		
V31041	F.J.E.P.S Blagnac Section Echecs	CONTIE Yohan	13	7	1		
V31044	Echiquier de la Gesse	NICOLA Serge	4	13	0		
V31046	Club d' Echecs de Plaisance du Touch	FOING Marc	50	41	4	S. RAHAL	
V31048	La Percée Muretaine	LE NAOUR Sandra	31	1	2		
V31049	Club d'Echecs de Nailloux	MULLET Celine	12	2	1		

DATE : 3 mars 2019 (10H00)

LIEU : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

NrFFE	Nom	Président	Nbr A	Nbr B	Voix	Représenté par	Emargement
V32003	Club d'Echecs de Condom	CAYREY Franck	37	39	4		
V32005	Echiquier de l'Armagnac	DUSSAUD Patrick	36	18	3		
V32018	Cercle d'Echecs Risclois	BIELEC Frederic	6	9	1		
V32023	Chess in Marciac	MOULIE Patrick			0		
V46004	Cahors Echecs	THAMIER Stephan	21	65	3		
V46008	Club d'Echecs Figeacois	LUIS Henri	7	16	1		
V46010	Echiquier de la Basse Vallée du Lot	NOUVEL Denis	12	24	1		
V46012	L'Echiquier du Haut-Quercy	HAEZEBERT Philippe	13	0	1		

NrFFE	Nom	Président	Nbr A	Nbr B	Voix	Représenté par	Emargement
V65001	Echiquier de Bigorre	PHALIPPOU Philippe	48	36	4		
V65004	Echiquier Commingeois	LABARTHE Francois	30	4	2		
V65005	Echiquier Vicquois	MOSSET Nathalie	36	30	3		
V65006	Juillan Echecs	FIORI Henri	16	10	2		
V65009	Sarrouilles	IZARD Laurent			0		
V81001	Echiquier Club Albigeois	FABRE Philippe	37	27	3		
V81002	Echiquier Castrais	CARIVENC Thierry	36	65	4		
V81003	Blaye Echiquier Club	SANTOUL Pascal	18	4	2		

DATE : 3 mars 2019 (10H00)

LIEU : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif
(C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

NrFFE	Nom	Président	Nbr A	Nbr B	Voix	Représenté par	Emargement
V81006	MJC Gaillac	TORCOL Remi	25	21	2	<i>F. Vincens</i>	<i>Bressy</i>
V81007	MJC Lavaur	CARIVENC Christian	22	22	2	<i>F. Vincens</i>	<i>Bressy</i>
V81009	Echiquier Montagne Noire	STAS Jean	6	8	1	<i>Patrice Vincens</i>	<i>PF</i>
V81012	Club d'Echecs de Réalmont - Centre Tarn	NARBONNAUD Catherine	15	7	2	<i>F. Vincens</i>	<i>Bressy</i>
V81013	Saint Sulpice	IMBERT Frédéric			0	<i>F. Vincens</i>	<i>Bressy</i>
V82001	Echiquier Club Montalbanais	JARDEL Sébastien	28	15	2		
V82004	C.E. Moissac-Castelsarrasin	GREZELS Michel	25	23	2		<i>Johana Basti</i>
V82009	L'Echiquier des gorges de l'Aveyron	PAGES Philippe	28	9	2		<i>Philippe Pages</i>

En préambule à cette Assemblée Générale, Bachar Kouatly a remercié Pierre Lebllic pour son invitation. Il a expliqué que la Nouvelle Gouvernance du Sport aurait comme principale conséquence d'attribuer des moyens financiers pour des axes jugés prioritaires.

Patrice Vincens a précisé que, depuis plusieurs années, des travaux avaient été réalisés sur une réforme du Championnat de France par équipe et des propositions avaient été adressées à notre fédération. La Commission Technique Nationale a entrepris une réforme basée sur ces travaux réalisés.

Patrice Vincens s'est également exprimé sur une baisse du nombre de licenciés, préjudiciable à la visibilité de la pratique de notre sport.

Bachar Kouatly a indiqué que le faible nombre de licenciés en comparaison avec d'autres fédérations sportives constituait un de nos points faibles. Notre fédération met en valeur la forte pratique de notre discipline sur Internet (qui est une de nos spécificités) afin de mieux valoriser auprès des instances de l'état notre activité.

François Bressy a demandé quelles étaient les perspectives au niveau scolaire.

Bachar Kouatly a précisé qu'un travail important était réalisé par notre fédération sur ce sujet en particulier par Johana Basti. M. Jean-Michel Blanquer (Ministre de l'Education Nationale) a enregistré un message de soutien à nos activités, ce qui représente un symbole important.

Notre fédération essaie de se positionner dans les critères jugés prioritaires par l'état.

Bachar Kouatly a indiqué qu'à son grand regret, ses obligations ne lui permettaient pas de pouvoir être présent lors des débats de l'après-midi. Il s'est excusé auprès de l'ensemble des clubs représentés et du Président Pierre Lebllic, souhaitant à cette assemblée que ses travaux soient des plus constructifs.

Relevé de décision

- Adoption du Rapport Moral
- Adoption du Rapport Financier
- Adoption du Budget Prévisionnel
- Adoption des Rapports des Commissions Jeunes et Scolaires, et des Rapports d'Activité

Rapport moral (par Pierre Lebllic)

Ce rapport a été diffusé avant cette Assemblée Générale sur le site <http://echecs-occitanie.com/> en libre téléchargement.

Le Championnat Régional des Jeunes

La nouvelle grande étape de la construction de notre Ligue d'Occitanie se déroulera la semaine prochaine au Cap d'Agde, à savoir le championnat régional des jeunes, qualificatif pour le championnat de France. Trois cent vingt-sept jeunes se sont qualifiés lors des championnats départementaux organisés par douze comités sur treize que compte notre Ligue.

C'est la plus grande compétition organisée dans notre Ligue aussi bien sur le plan sportif (qualifications pour le championnat de France et désignation des champions et championnes régionaux) que sur le plan de la participation : près de 330 joueuses et joueurs plus les accompagnateurs, entraîneurs, arbitres et responsables de la ligue.

C'est un enjeu majeur dans la poursuite de la mise en place de la Ligue d'Occitanie, résultat d'un gros travail en particulier d'unification des règlements. Il a fallu que chacun « y mette du sien » comme on dit afin de parvenir à un règlement unique. Je le dis tout de suite : ce règlement mérite quelques précisions qui seront discutées et décidées pour le règlement de l'an prochain. Remercions ici les responsables des jeunes, Marine Thuret et Denis Nouvel qui nous ont permis de franchir une étape importante dans la construction de la Ligue.

Les compétitions par équipes

En 2018, nous avons mis en place une nouvelle organisation des championnats par équipes. Nous ferons le bilan à la fin de la saison. Jean-Christophe Carpentier dont je salue le travail avec l'ensemble de la commission technique et des directeurs de groupe. Le rapport de la commission technique présente une première approche après cinq rondes de Nationale4 et de championnat de Ligue. La coupe de la Ligue ne s'est pas tenue cette année compte tenu d'une participation insuffisante ces dernières années. La commission technique travaille à la mise en place d'une compétition de format coupe sous une autre forme que les années précédentes.

Licences

Nous avons observé une baisse du nombre de licenciés au cours de la saison 2017/2018 : au 31 août, les chiffres sont les suivants :

Nombre de licences	31/08/2017	31/08/2018	Différence	%
A	2325	2259	-66	97,16
B	2513	2144	-369	82,32
A+B	4838	4403	-435	91,01

Si la baisse du nombre de licences A est relative, celle des licences B (près de 20%) est très significative. Or, les licences B sont essentiellement des licences scolaires. Ce qui pourrait s'avérer inquiétant dans la mesure où l'école est, de mon point de vue, l'endroit privilégié de recrutement et de détection des joueurs et des talents. Si l'on veut vraiment développer les échecs, il faut pouvoir, au même titre que les autres sports, les enseigner sur le temps scolaire.

Néanmoins, au 31 janvier 2019 par rapport au 31 janvier 2018, nous enregistrons un très léger excédent : licences A -4,41%, licences B +9%, licences A+B +1,07% (-2,90% au niveau fédéral)

Si nous constatons la disparition de plusieurs clubs, saluons la création de plusieurs clubs : Sauve et Milhaud (International Chess Connection) dans le Gard, Marciac dans le Gers, Saint-Sulpice dans le Tarn.

Compétitions fédérales

Des compétitions fédérales (coupe 2000, coupe de la parité, nationale 2 féminines) connaissent une trop faible participation : sur les cent clubs qui composent la Ligue, treize ont engagé une équipe en coupe 2000, trois clubs en nationale 2 féminines, un seul club en coupe de la parité (2018).

Ce constat conduit à une réflexion abordée dans l'éditorial du 6 décembre 2018 : « *Les compétitions par équipes sont indispensables à une Fédération sportive. En particulier, les différents championnats interclubs soulignent le critère fédérateur d'une Fédération sportive et créent une émulation entre les différents clubs, source de développement en quantité et en qualité. Néanmoins, dans le calendrier, il devrait rester plus d'espace pour les compétitions individuelles en particulier les initiatives des clubs... Par exemple, les tournois de Perpignan du 20 octobre et d'Albi du 11 novembre ont, par leur qualité, leur retentissement local auprès des élus et de la presse, montré une très bonne image de notre discipline, gage de renforcement ultérieur.*

Ce n'est ici qu'un avis qui doit bien sûr être discuté et qui relève, à terme, de décisions fédérales.

Le calendrier fédéral 2019/2020 qui devrait être adopté lors du prochain Comité Directeur fédéral du 11 mars prend en compte cet aspect et laisse plus de place aux initiatives locales : à nous maintenant (ligue, comités et clubs) de nous emparer de cette possibilité et d'organiser des compétitions à la fois sportives et conviviales, individuelles ou par équipes où chacun, jeunes et moins jeunes, trouvera de quoi satisfaire son envie de jouer.

Une nouvelle gouvernance du mouvement sportif

Le gouvernement, avec le mouvement sportif, met en place ce qu'il appelle « une nouvelle gouvernance du sport français ». A l'étape actuelle du débat, nous ne savons pas trop quelles seront les décisions finales mais elles auront nécessairement des conséquences sur notre Fédération, et partant, sur l'ensemble des organisations de la Fédération, et donc notre Ligue. La gouvernance du sport ne serait plus assurée par le ministère des sports mais par une agence associant le monde économique, le mouvement sportif, l'Etat et les Collectivités.

Dès 2019, les fonds CNDS sont mis à disposition de l'Agence ce qui ne veut pas dire que ne nous ne pourrons pas y émerger mais par d'autres moyens et certainement d'autres conditions.

Il faudra suivre régionalement l'évolution de ce dossier et mettre à profit cette situation afin de nous intégrer encore mieux au mouvement sportif.

Les tournois de parties longues

Il faut souligner également le nombre important de tournois organisés chaque année par les clubs de la Ligue :

Narbonne, Saint-Affrique, Rodez, Nîmes, Montpellier, Béziers, Lavérune, Ceit, Muret, Toulouse Lardenne, Condom, Riscle, Tarbes, Ille sur Têt, Saint Jean Pla de Corts, Albi, Saint-Antonin Noble Val.

La Ligue des Echecs d'Occitanie, les Comités Départementaux, les clubs s'efforcent malgré les difficultés à organiser et développer notre discipline. Après un fléchissement en terme de nombre de licenciés en 2018, l'année 2019 débute à nouveau positivement. A nous de poursuivre ce nouvel élan.

Félicitations à Odile Desnos, Philippe Fabre et Éric Prié pour leur médaille de la jeunesse et des sports. Celle-ci est une reconnaissance de leur engagement et de leur talent et également une reconnaissance de la place de notre discipline dans le monde du sport régional.

Pierre Lebllic a ajouté quelques compléments d'information.

La Nouvelle Gouvernance du Sport aura pour conséquence la mise en place d'un nouveau mode de fonctionnement dirigé par différents organismes :

- Comité National Olympique et Sportif (C.N.O.S.F.) : 30%
- Etat : 30%
- Collectivités Locales : 30%
- Monde Economique : 10%

Ceci sera mis en place à partir du 2 avril 2019.

Concernant le C.N.D.S., les modalités ne changeront pas pour cette année à venir, mais les évolutions sont délicates à évaluer car cette année est une année de transition.

Des réunions d'information sur ce sujet auront lieu les 11 et 12 avril (respectivement à Montpellier et Balma) qui préciseront les nouvelles modalités pour cette année et les années à venir.

Le Rapport Moral a été adopté à l'unanimité.

Rapport financier au 31/12/2018 (par Régis Blanc et Pierre Leblanc)

Ce rapport a été diffusé avant cette Assemblée Générale sur le site <http://echecs-occitanie.com/> en libre téléchargement.

Balance générale

Compte	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
1024	Apports sans droit de reprise		17 353,52	-17 353,52
110	Report à nouveau (solde créditeur)		10 635,22	-10 635,22
120	Résultat de l'exercice (existant)	10 635,22	10 635,22	0,00
	Total Classe 1	10 635,22	38 623,96	-27 988,74
512	Banques	117 287,96	114 666,83	2 621,03
5121	Compte sur livret	74 281,90	44 600,00	29 681,90
	Total Classe 5	191 569,86	159 266,93	32 302,93
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	14 582,65		14 582,65
60631	Trophées Médailles Fleurs	903,54		903,54
6064	Fournitures administratives	322,31		322,31
6132	Locations immobilières	983,00		983,00
6161	Multirisques	332,30		332,30
621	Arbitrage	1 929,99		1 929,99
6212	DONS arbitrage	1 150,00		1 150,00
6222	Pôle Espoir	7 604,00		7 604,00
62222	Pôle Espoir France jeunes	11 590,00		11 590,00
62223	Aide Compétitions Jeunes supérieur ligue	2 250,00		2 250,00
6231	Site Internet, Annonces et insertions	1 006,23		1 006,23
6251	Déplacements	677,20		677,20
6252	Frais de déplacements (dons)	5 417,04		5 417,04
6256	Hébergement	14 561,33		14 561,33
6257	Réceptions	1 351,48		1 351,48
626	Frais postaux et de télécommunications	103,50		103,50
627	Services bancaires et assimilés	483,37		483,37
6284	Organisation stages et formations	1 711,86		1 711,86
628411	DIFFE DAFFE DEFFE	515,10		515,10
62842	Reversement Inscriptions à FFE	260,00		260,00
6511	Reversement licences	8 024,27	148,70	7 875,57
65111	licences d'été	42,00		42,00
6511S	Licences B scolaires	413,00		413,00
658	Charges diverses de gestion courante	235,00		235,00
65811	Aides aux clubs finales supérieure à Ligue	1 800,00		1 800,00
65812	Rapide Féminin Régional	275,00		275,00
65818	Organisation championnats régionaux jeunes	1 800,00		1 800,00
6581AC	Scolaire académique aide à l'organisaton	709,80		709,80
6582	Compétitions liées à l'Handicap	1 200,00		1 200,00
	Total Classe 6	82 233,97	148,70	82 085,27
707	Ventes de marchandises		6 341,15	-6 341,15
7088	Autres produits d'activités annexes		18 499,00	-18 499,00
7402	CNDS		3 000,00	-3 000,00
7441	Région		9 000,00	-9 000,00
751	Reversement Licences par la FFE		36 434,00	-36 434,00
754	Dons		6 567,04	-6 567,04
758	Produits divers de gestion courante		38,35	-38,35
7585	Inscriptions compétitions		5 725,00	-5 725,00
761	Produits des participations		184,82	-184,82
7711	Amendes		610,00	-610,00
	Total Classe 7	0,00	86 399,46	-86 399,46
Total Balance		284 439,05	284 439,05	0,00
Total des comptes de Bilan		202 205,08	197 890,89	4 314,19
Total des comptes de Résultat		82 233,97	86 548,16	-4 314,19

DATE : 3 mars 2019 (10H00)

LIEU : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif
(C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

Résultat d'exploitation 2018 et Budget prévisionnel 2019

Charges

N° du compte	Intitulé du compte général	Prévu 2018	Réalisé 2018	Prévu 2019	Réalisé	%
60	Achats	21 000,00 €	15 808,50 €	15 500,00 €	286,80 €	1,85%
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	13 000,00 €	14 582,65 €	13 000,00 €	286,80 €	2,21%
60631	trophée, médailles,fleurs	2 000,00 €	903,54 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00%
6064	Fournitures administratives	1 000,00 €	322,31 €	500,00 €	0,00 €	0,00%
6068	supprimé en 2019	5 000,00 €	0,00 €			
61	Services extérieurs	1 500,00 €	1 315,30 €	1 600,00 €	0,00 €	0,00%
6132	Locations immobilières	1 200,00 €	983,00 €	1 200,00 €	0,00 €	0,00%
6161	Multirisques	300,00 €	332,30 €	400,00 €	0,00 €	0,00%
62	Autres services extérieurs	54 600,00 €	50 611,10 €	62 930,00 €	2 050,26 €	3,26%
621	Arbitrage	3 000,00 €	1 929,99 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00%
6212	Arbitrage DONS	1 700,00 €	1 150,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00%
6222	Pôle Espoir	18 000,00 €	21 444,00 €	8 000,00 €	950,00 €	11,88%
62222	Chp France JEUNES			10 000,00 €	0,00 €	0,00%
62223	Jeunes Monde Europe			3 000,00 €	0,00 €	0,00%
6231	Site Internet, Annonces et insertions	1 000,00 €	1 006,23 €	630,00 €	0,00 €	0,00%
6232	Projet de développement	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00%
6251	Déplacements	11 000,00 €	677,20 €	2 500,00 €	465,88 €	18,64%
6252	Déplacements dons	5 000,00 €	5 417,04 €	5 000,00 €	120,30 €	2,41%
6256	Hébergement	1 000,00 €	14 561,33 €	15 000,00 €	152,61 €	1,02%
6257	Réceptions	1 000,00 €	1 351,48 €	2 500,00 €	0,00 €	0,00%
626	Frais postaux et de télécommunications	400,00 €	103,50 €	200,00 €	4,60 €	2,30%
627	Services bancaires et assimilés	400,00 €	483,37 €	500,00 €	76,87 €	15,37%
6281	INSCRIPTIONS REMBOURSEES SUITE FORFAIT	100,00 €	0,00 €	100,00 €	0,00 €	0,00%
6284	ORGANISATION STAGES ET FORMATIONS	9 000,00 €	1 971,86 €	9 000,00 €	0,00 €	0,00%
628411	DIFFÉ DAFFE DEFFE	2 000,00 €	515,10 €	2 000,00 €	280,00 €	14,00%
65	Autres charges de gestion courante	23 900,00 €	14 350,38 €	22 200,00 €	4 593,79 €	20,69%
6511	Reversement licences	8 200,00 €	7 875,58 €	8 000,00 €	4 593,79 €	57,42%
65111	licences d été	200,00 €	42,00 €	200,00 €	0,00 €	0,00%
6511S	LICENCES B SCOLAIRES	2 000,00 €	413,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00%
658	autres charges gestion pour 2019	0,00 €	0,00 €	700,00 €	0,00 €	
6581	AIDES AUX COMPÉTITIONS	11 500,00 €	4 819,80 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00%
6582	Handicap	2 000,00 €	1 200,00 €	1 300,00 €	0,00 €	0,00%
67	Charges exceptionnelles	500,00 €	0,00 €	500,00 €		
670	Autres charges exceptionnelles	500,00 €	0,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00%
		101 500,00 €	82 085,28 €	102 730,00 €	6 930,85	6,75%

Produits

N° du compte	Intitulé du compte général	2018		2018		%
		Prévu	réalisé	Prévu 2019	Réalisé	
70	ventes de produits finis, prestations,	21 000,00 €	24 840,15 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00%
707	Ventes de marchandises	5 000,00 €	6 251,15 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00%
7088	Autres produits d'activités annexes	16 000,00 €	18 589,00 €	25 000,00 €	0,00 €	0,00%
74	Subventions d'exploitation	25 500,00 €	12 000,00 €	20 500,00 €	0,00 €	0,00%
7402	CNDS	10 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00%
7403	AUTRES RECETTES	500,00 €	0,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00%
7441	REGION	15 000,00 €	9 000,00 €	17 000,00 €	0,00 €	0,00%
75	Autres produits de gestion courante	53 800,00 €	48 764,39 €	51 000,00 €	23 121,30 €	45,34%
751	Licences	41 000,00 €	36 434,00 €	38 000,00 €	22 969,00 €	60,44%
754	Dons	6 700,00 €	6 567,04 €	5 000,00 €	120,30 €	2,41%
758	produits divers	1 500,00 €	38,35 €	1 000,00 €	0,00 €	
7585	Inscriptions compétitions	4 600,00 €	5 725,00 €	7 000,00 €	32,00 €	0,46%
76	Produits financiers	200,00 €	184,92 €	230,00 €	0,00 €	0,00%
761	Produits des participations	200,00 €	184,92 €	230,00 €	0,00 €	0,00%
77	Produits exceptionnels	1 000,00 €	610,00 €	1 000,00 €	210,00 €	21,00%
7711	Amendes	1 000,00 €	610,00 €	1 000,00 €	210,00 €	21,00%
		101 500,00 €	86 399,46 €	102 730,00 €	23 331,30 €	22,71%

Résultats de l'exercice 2018

résultat de l'exercice	4 314,18 €
------------------------	------------

Rapport du Trésorier

Les grandes lignes

1. Charges

a) Achats de matériel :

Nous réalisons toujours des achats importants pour l'essentiel redistribués aux clubs au prix coutant ou pour fournir le matériel de la ligue pour l'organisation de tournois.

Tout cela est conforme à nos objectifs

b) L'arbitrage

Pas mal on peut faire mieux. Toutefois, il faut des candidats.

c) Pôle espoir championnats de France jeunes :

L'aide de la ligue est importante. Elle favorise l'encadrement des jeunes essentiellement.

d) La Formation des dirigeants mais DAFFE DEFFE DIFFE etc. est le parent pauvre de nos efforts. Là aussi quid des candidats ?

2. Produits

a) Les subventions, à un haut niveau régional, posent problème quant à leur pérennité. En effet, le CNDS disparaît et est remplacé en théorie par l'agence nationale du sport qui reversera les subventions au FD, charge à elles de redistribuer. Du moins l'ai-je compris ainsi.

b) Les subventions représentent en gros 14 % de nos recettes. En particulier, les pôles Espoir et Excellence sont financé de là.

c) Les licences elles représentent 35 % en gros de nos recettes. Bien sûr elles sont notre principal revenu et restent le garant de notre équilibre.

Compte de Résultats

- Vous avez reçu par mail le compte de résultat au 31/12/2018 et la balance générale. L'exercice comptable 2018 de la Ligue (livre de compte) présente un solde excédentaire de 4314.19€. Il appartient à l'AG, par vote, de décider de l'affectation de ce résultat.
- Avoir des comptes
 - BNP : au 31/12/2018 : 2918.23 € moins 297.20 € de rapprochement bancaire, soit 2621.03 €
 - Compte d'épargne : 29 681.70 € soit un total de 32 302.93
- Subventions :
 - CNDS : 3000 €

- Région : 9000 €

Analyse rapide des Comptes de Charges

➤ Compte 60 Achats :

- Nous réalisons 75.28 % de l'objectif. Les subventions seront justifiées !

➤ Compte 61 Services Extérieurs

- Rien de spécial à dire, la location du local de Balma et sa prime d'assurances.
Chiffres prévus et stables

➤ Comptes 62 Autres services extérieurs

- **Nous réalisons 92.69 % de l'objectif.**
- Arbitrage : 64.33 % de l'objectif réalisé, c'est plutôt bien.
- Dons arbitrage : 67.65 %
- Pôle Espoir : 119.13 % de l'objectif réalisé : L'effort de la ligue pour le pôle espoir ne se dément pas.
- Site internet : 100 % de l'objectif réalisé. Comprend la vie du site et les publications dans lesquelles nous paraissions.
- Projet de développement : Cette ligne sert surtout à équilibrer le budget.
- Déplacements, jusqu'à réception : 128 % de l'objectif réalisé. Les dons étaient budgétés à 5000 €. On a réalisé 108 % de l'objectif.
- Frais Postaux : 26 % j'avais un peu dépensé en 2017, et comme je règle beaucoup de factures par virement, les frais postaux n'ont pas été à la hauteur du budget. Toutefois, il me faut toujours des timbres !!
- Frais bancaires : 121 %. Un peu supérieur aux prévisions mais la BNP, c'est la galère ! Et on y reste finalement !
- Organisations de stage et formation : 23.23 % on n'est toujours pas bon dans la formation ! Le sujet est complexe.

➤ Comptes 65 Autres charges de gestion courante :

- Reversement des licences : 96 %. Je n'ai intégré dans ce compte les licences d'été. Tous les départements ont fourni leurs comptes et le RIB tant souhaité par le trésorier. Mieux que l'an passé, preuve que lorsque les comptes sont fournis, pas de souci dans la réversion.
- Licences Scolaires : 20 % cette dotation de la ligue n'est toujours pas accaparée par les clubs, ou pas assez.
- Aides aux compétitions : 41 % Soit 38 % de moins que l'an passé. Ces aides sont fournies sur demande. Il est vrai que l'on a eu peut-être moins de finales nationales reçues que l'an passé.
- Handicap : 60 %. La ligue a répondu à toutes les demandes de nos joueuses et joueurs, pour l'essentiel mal voyants

➤ Comptes 67 : Charges exceptionnelles

- 0% n'a pas fonctionné cette année. On verra pour 2019

Analyse rapide des Comptes de Produits

➤ 70 Ventes de produits :

- Ventes de marchandises : 125.02 % : C'est bien mieux que l'an passé
- Autres produits d'activités annexes : 116.18 % correspond à ce qu'on pouvait réaliser, surtout alimenter par le paiement des championnats jeunes coté MPY comme l'an passé.

➤ 74 subventions

- 7402 : CNDS : 30 % plus de CNDS à partie de cette année. Les recettes vont s'en ressentir ! Déjà 3000 euros c'est 4000 de moins que l'an passé !
- 7403 : autres recettes : 0 % rien cette année.
- 7441 : Région : 60 % soit 9000 €. Du coup le pôle espoir a existé !

➤ 75 autres produits de gestion courante

- 751 Licences reversées par la FFE : 88.86 %. Année de baisse des effectifs.
- 754 : dons 98 % un peu comme prévu
- 758 : 2.56 % anecdotique
- 7585 : Inscriptions compétitions : objectif dépassé 124 %. Championnats et diverses compétitions

➤ 76 : produits financiers :

- Intérêts CNE : 92.46 % comme je l'avais annoncé l'an passé.

➤ 77 Produits exceptionnels :

- Amendes : 61 %. Soit 610 euros. Cette année, on en est déjà à 385 euros.

Prévisionnel 2019

Nous avons tenu compte de la réalité 2018 et de nos espérances toujours conséquentes, bien entendu.

➤ Les charges :

○ Compte 60

15500 euros : correspond au terrain.

○ Comptes 61

Rien de changé

○ Compte 62

62930 : Id, nous avons augmenté la voilure, pour les déplacements et les pôles espoir et excellence.

- Compte 65

22200 : maintient d'une aide conséquente aux compétitions un peu en retrait toutefois au vu des résultats 2018

- Compte 67

.500 € rien de spécial

➤ **Les produits**

- Comptes 70

30000

Correspond aux ventes de matériel surtout ex-MPY et aux rentrées des championnats jeunes surtout

- Comptes 74

20500

Le CNDS c'est fini, donc 3000 € , la région, heureuse surprise nous promet presque 17000 € !

- Comptes 75

51000

Les licences petite baisse prévisionnelle puisque les licences ont baissé en Occitanie. Les dons inscrits en fonction du résultat 2018, les inscriptions compétitions également.

- Comptes 76

230 €

Ce sont les intérêts CNE qui seront de 223 €

- Comptes 77

1000

Les Amendes ! Il y en a encore cette année

Régis Blanc a ajouté quelques éléments complémentaires.

Il a indiqué qu'au niveau bancaire, le fait que le Président de la Ligue soit domicilié dans l'Hérault et que notre siège social était dans la Haute Garonne constituait une difficulté administrative inévitable quelque soit les organismes bancaires.

Il a également souligné que les remboursements possibles concernant les licences scolaires étaient peu demandés traduisant une information sans doute trop méconnue.

Le même constat peu être fait concernant les aides attribuées par notre ligue aux clubs désireux d'organiser des compétitions régionales ou nationales.

Une meilleure information devra être faite par notre ligue envers les clubs.

Il a rappelé que la formation était un de nos points faibles et qu'une réflexion devrait être menée sur ce

sujet. Les stages de formation peuvent être organisés par notre Fédération, par notre Ligue ou par les Comités Départementaux, appuyés naturellement par les clubs.

Jacques Bouthier a fait remarquer qu'une somme de 29000€ en réserve était une somme importante.

Il a été unanimement considéré qu'une réflexion devrait être menée sur un « placement » possible de cette somme.

Pierre Lebllic a proposé également qu'un projet d'organisation dans notre ligue d'un tournoi permettant la réalisation de normes de Grand Maître International soit étudié.

Le Rapport Financier a été adopté à l'unanimité.

L'affectation de l'excédent et le Budget Prévisionnel ont été adoptés à l'unanimité.

Rapport de la Commission Technique (par Jean-Christophe Carpentier)

Ce rapport a été diffusé avant cette Assemblée Générale sur le site <http://echecs-occitanie.com/> en libre téléchargement.

Après 5 rondes, il n'est pas inutile de dresser un premier bilan sur la tenue des Interclubs et sur les conséquences des mesures adoptées lors de la dernière AG de Ligue l'an dernier. Soulignons que les mouvements sociaux des « gilets jaunes » ont perturbés certaines rencontres d'Interclubs du mois de décembre.

Nationale 4

A l'issue de la saison dernière, 13 équipes devaient descendre en L1 suite au passage de 5 à 4 groupes pour la saison 2018/2019. Les équipes de Muret 2, Plaisance 2, St Jean Pla de Corts 1 et La Domitienne 1 ont été repêchées en N4. C'est donc 7 équipes qui ont rejoint la L1 dont 4 équipes qui ont refusé un repêchage.

A noter qu'entre les équipes repêchées en N3 (Béziers 1, Montpellier Dragon, Carcassonne 2) celles ayant refusé leurs promotions en N4 (Brissac, St Céré, Vic en Bigorre) et celles ayant refusé leurs repêchages en N4 (Foix, Montpellier 5, Sallèles d'Aude, Saint Jean de Fos) il aurait été impossible de remplir les 5 groupes cette saison. La décision de passer à 4 groupes s'avère donc judicieuse.

La N4 2018/2019 est beaucoup plus homogène qu'elle ne l'était. Sur les 32 équipes qui la composent, 27 (84,38%) étaient déjà en N4 la saison passée, 2 étant reléguées et 3 promues. Après 5 rondes, on ne compte aucun forfait d'équipe et le nombre de forfaits individuels est de 21 contre 31 la saison passée à relativiser du fait du passage à 4 groupes.

Nationale 4 Groupe « Occitanie Sud-Ouest » (Directeur : François Bressy)

Interclubs Adultes

Nationale IV

Occitanie Sud-Ouest

Pl. Equipe	Pts	j.	d.	p.	c.
1 Cate 1	15	5	21	26	5
2 Juillan 1	15	5	19	26	7
3 Loures-Barousse 2	11	5	2	16	14
4 Tarbes 1	10	5	1	19	18
5 Plaisance 2	9	5	-8	11	19
6 Ste-Foy D Aigrefeuille 1	8	5	-4	12	16
7 Villeneuve-Tolosane 1	7	5	-13	10	23
8 Muret 2	5	5	-18	9	27

Détail sur : <http://www.echechs.asso.fr/Equipes.aspx?Groupe=85>

La montée en N3 se jouera à la ronde 6 entre Le CATE et Juillan.

Nationale 4 Groupe « Occitanie Nord-Ouest » (Directeur : Philippe Rich)

Interclubs Adultes

Nationale IV

Occitanie Nord-Ouest

Pl. Equipe	Pts	j.	d.	p.	c.
1 Castres 1	14	5	11	20	9
2 Gaillac 1	12	5	13	21	8
3 Albi 1	12	5	0	15	15
4 Aubin 1	11	5	3	17	14
5 Montauban 1	10	5	0	14	14
6 Carcassonne 3	8	5	-8	11	19
7 Castel-Moissac 1	7	5	-5	15	20
8 C.E.I. Toulouse 4	6	5	-14	10	24

Détail sur : <http://www.echechs.asso.fr/Equipes.aspx?Groupe=139>

Un groupe encore ouvert pour la montée même si Castres 1 qui doit rencontrer les 2 derniers du classement actuel est en ballotage très favorable. Les 3 derniers se disputeront la place de lanterne rouge.

Nationale 4 Groupe « Occitanie Nord-Est » (Directeur : Pierre Henri Vigata)

Interclubs Adultes	▼
Nationale IV	▼
Occitanie Nord-Est	▼

Pl. Equipe	Pts	j.	d.	p.	c.
1 Nîmes 2	15	5	20	28	8
2 Montpellier 3	13	5	19	27	8
3 Ganges 1	11	5	3	19	16
4 Montpellier 4	10	5	1	17	16
5 Redessan 1	9	5	-3	18	21
6 Castries 1	8	5	-10	14	24
7 Vergeze 1	7	5	-18	9	27
8 Bagnols sur Ceze 1	7	5	-12	9	21

Détail sur : <http://www.echecs.asso.fr/Equipes.aspx?Groupe=140>

Une victoire de Nîmes 2 lors de la 6^{ème} ronde contre son dauphin Montpellier 3 propulserait les gardois en N3. La lutte va être serrée pour éviter les dernières places.

Nationale 4 Groupe « Occitanie Sud-Est » (Directeur : Gilles Hervet)

Interclubs Adultes	▼
Nationale IV	▼
Occitanie Sud-Est	▼

Pl. Equipe	Pts	j.	d.	p.	c.
1 Béziers 2	15	5	15	24	9
2 Ille-Sur-Tet	12	5	4	18	14
3 St Jean Pla de Corts	10	5	-1	16	17
4 Ceret	10	5	-2	18	20
5 La Domitienne	9	5	-5	17	22
6 Narbonne	8	5	-2	17	19
7 Sète	8	5	-6	14	20
8 Perpignan	8	5	-3	17	20

Détail sur : <http://www.echecs.asso.fr/Equipes.aspx?Groupe=1989>

Béziers 2 est très bien placé pour monter en N3 d'autant qu'il a déjà vaincu son dauphin. La lutte pour éviter les dernières places promet d'être féroce.

Ligue 1

63 équipes participantes réparties dans 8 groupes.

A noter des forfaits tardifs début octobre. Certains ont pu être palliés par des équipes sur la liste d'attente mais le groupe C, amputé de 2 équipes, se compose de 6 équipes au lieu de 8. Les autres groupes sont au complet. De nombreux forfaits sont à déplorer lors de la 4^{ème} ronde du 16 décembre. La date rapprochée des fêtes de fin d'année conjuguée au fait qu'il y avait déjà eu une ronde 2 semaines plus tôt en sont probablement les causes. Pour cette 4^{ème} ronde, on note en effet 5 forfaits d'équipes contre un seul pour les 3 premières rondes.

Ligue 1 Groupe A (Directeur : François Bressy)

Ligue d'Occitanie

Ligue 1

Groupe A

Pl. Equipe	Pts	j.	d.	p.	c.
1 Sommières 1	15	5	6	15	9
2 Laverune 2	13	5	9	14	5
3 Ales 2	12	5	8	14	6
4 Nîmes 3	11	5	2	12	10
5 Sauve 1	8	5	-4	8	12
6 Lattes 2	7	5	-6	9	15
7 Brissac 1	7	5	-8	7	15
8 Le Grau du Roi 1	7	5	-7	8	15

Détail sur : <http://www.echecs.asso.fr/Equipes.aspx?Groupe=1358>

Sommières invaincu est presque assuré de terminer premier en ayant défait Laverune 2 à la ronde 3 de surcroît

Ligue 1 Groupe B (Directeur : Manuel Fossella)

Ligue d'Occitanie ▾
Ligue 1 ▾
Groupe B ▾

Pl. Equipe	Pts	j.	d.	p.	c.
1 Saint-Jean-De-Fos 1	14	5	7	14	7
2 Pezenas 1	11	5	5	12	7
3 Saint-Affrique 1	11	5	-1	10	11
4 Montpellier 5	11	5	1	11	10
5 Lodeve 1	10	5	2	11	9
6 Mende 1	9	5	-1	12	13
7 Millau 1	8	5	-4	9	13
8 Montpellier Dragon 2	5	5	-9	6	15

Détail sur : <http://www.echecs.asso.fr/Equipes.aspx?Groupe=1758>

Sauf accident, Saint-Jean-de-Fos terminera premier.

Ligue 1 Groupe C (Directeur : Manuel Fossella)

Ligue d'Occitanie ▾
Ligue 1 ▾
Groupe C ▾

Pl. Equipe	Pts	j.	d.	p.	c.
1 Cers 1	12	4	11	15	4
2 Ille-Sur-Tet 2	10	4	4	10	6
3 Entente la Palme-Alzonne	8	4	-1	8	9
4 St Jean Pla de Corts 2	8	4	2	11	9
5 St Jean Pla de Corts 3	6	4	-6	6	12
6 La Domitienne 2	4	4	-10	4	14

Détail sur : <http://www.echecs.asso.fr/Equipes.aspx?Groupe=2104>

Il ne reste qu'une ronde et l'équipe de Cers 1 est assurée de finir première si elle ne fait pas forfait.

Ligue 1 Groupe D (Directeur : Patrice Capitano)

Ligue d'Occitanie ▾

Ligue 1 ▾

Groupe D ▾

Pl. Equipe	Pts	j.	d.	p.	c.
1 Laverune 1	15	5	21	22	1
2 Frontignan 1	15	5	18	19	1
3 Beziers 3	12	5	2	13	11
4 Entente Jfer Carcassonne	9	5	-6	8	14
5 Mazamet	8	5	-2	9	11
6 Sete 2	8	5	-8	8	16
7 Laverune 3	6	5	-8	7	15
8 Agde 1	5	5	-17	4	21

Détail sur : <http://www.echecs.asso.fr/Equipes.aspx?Groupe=2103>

Duel au sommet lors de l'ultime ronde entre Laverune 1 et Frontignan qui sont actuellement co-leader avec le même nombre de points.

Ligue 1 Groupe E (Directeur : Gilbert Renard)

Ligue d'Occitanie ▾

Ligue 1 ▾

Groupe E ▾

Pl. Equipe	Pts	j.	d.	p.	c.
1 Echiquier Toulousain 1	15	5	14	19	5
2 Toulouse Cms	14	5	5	14	9
3 Lavaur 1	12	5	7	14	7
4 Blaye les Mines 1	11	5	3	12	9
5 Gaillac 2	8	5	-1	11	12
6 Cei Toulouse 5	7	5	-8	6	14
7 Castres 2	7	5	-7	8	15
8 Albi 2	5	5	-13	4	17

Détail sur : <http://www.echecs.asso.fr/Equipes.aspx?Groupe=2105>

La rencontre entre l'Echiquier Toulousain et Toulouse CMS de la ronde 6 décidera probablement du vainqueur du groupe.

Ligue 1 Groupe F (Directeur : Jean Marc Faure)

Ligue d'Occitanie ▾

Ligue 1 ▾

Groupe F ▾

Pl. Equipe	Pts	j.	d.	p.	c.
1 St Cere 1	15	5	11	18	7
2 Entente Prayssac - Cahors	12	5	7	14	7
3 Rodez 1	11	5	8	16	8
4 St Antonin Noble Val 1	11	5	7	14	7
5 Castel Moissac 2	9	5	0	12	12
6 Montauban 3	8	5	-9	6	15
7 Montauban 2	8	5	-6	9	15
8 St Antonin Noble Val 2	4	5	-18	2	20

Détail sur : <http://www.echecs.asso.fr/Equipes.aspx?Groupe=2266>

Saint Céré devrait terminer en tête de son groupe comme la saison dernière.

Ligue 1 Groupe G (Directeur : Patrice Capitanio)

Ligue d'Occitanie ▾

Ligue 1 ▾

Groupe G ▾

Pl. Equipe	Pts	j.	d.	p.	c.
1 Condom 2	15	5	19	20	1
2 Marciac	12	5	6	15	9
3 Tarbes 2	11	5	2	12	10
4 Entente Ciadoux Riscle	11	5	2	11	9
5 Luchon	9	5	-6	7	13
6 Auch 2	8	5	-5	6	11
7 Condom 3	7	5	-4	8	12
8 Condom 4	6	5	-14	3	17

Détail sur : <http://www.echecs.asso.fr/Equipes.aspx?Groupe=2267>

La rencontre Condom 2 – Marciac de l’ultime ronde devrait avoir un parfum de finale pour la place de premier du groupe.

Ligue 1 Groupe H (Directeur : Francois Bressy)

Ligue d'Occitanie

Ligue 1

Groupe H

Pl. Equipe	Pts	j.	d.	p.	c.
1 Echiquier Toulousain 2	18	6	17	22	5
2 Toulouse Lardenne 3	16	6	13	21	8
3 Entente Blagnac - Airbus Chess	13	5	6	14	8
4 Plaisance 3	11	5	3	13	10
5 Foix 1	9	5	0	11	11
6 Loures-Barousse 3	8	5	-7	8	15
7 Muret 3	8	6	-12	7	19
8 Colomiers 3	5	5	-9	7	16
9 Libre Echiquier Muret	3	3	-11	2	13

Détail sur : <http://www.echeecs.asso.fr/Equipes.aspx?Groupe=2268>

L'Echiquier Toulousain en ballotage très favorable pour terminer premier

Bilan par rapport à 2017/2018

En 2017-2018 :

123 équipes de la N4 à la L2 (38+40+45) soit 684 joueurs (304+200+180)

N1+N2+N3: 23 équipes (4+4+15) et donc 184 joueurs (32+32+120)

Total Occitanie = 146 équipes, 868 joueurs

Pour 2018-2019 : 95 équipes de N4+L1 (32+63) soit 571 joueurs (256+315)

N1+N2+N3: 24 équipes (4+4+16) et donc 192 joueurs (32+32+128)

Total Occitanie = 119 équipes, 763 joueurs

On note une chute du nombre de joueurs évoluant en Interclubs par rapport à l'an dernier (moins 105).

Cette baisse peut d'abord s'expliquer par le fait de la création de compétitions départementales en Haute Garonne (6 équipes à la cadence 1h30+30s/coup) Tarn (6 équipes à la cadence 1h30+30s/coup) et Hérault (4 équipes à la cadence 50mn+10s/coup) représentant 16 équipes de 4 joueurs soit 64 joueurs.

Cette raison indique qu'on ne joue pas moins mais différemment.

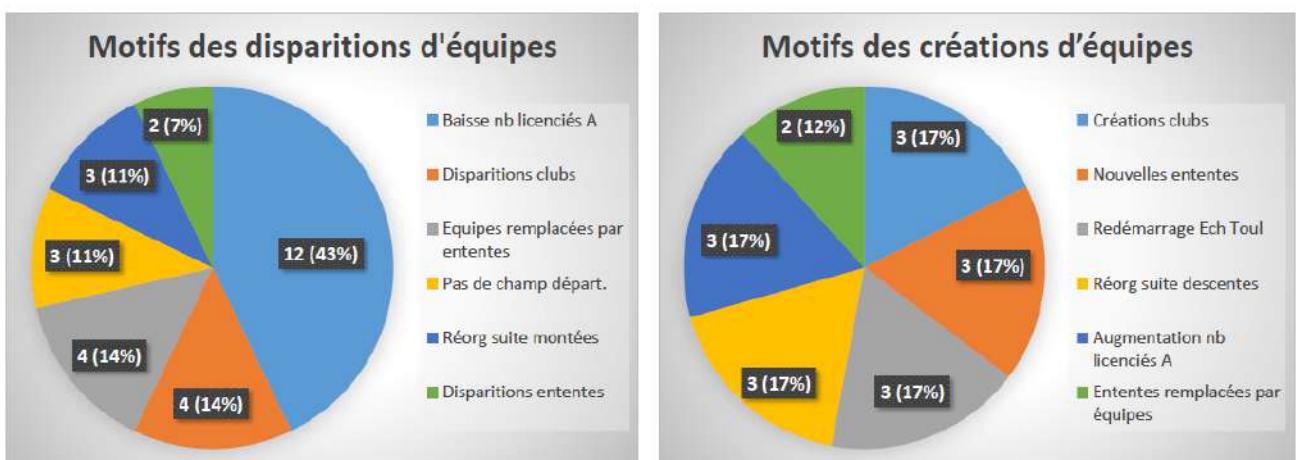
Une autre explication est la baisse inquiétante de la prise des licences A qui se confirme. Au 31 janvier 2019, on enregistre une baisse de 93 licences A en Occitanie par rapport au 31 janvier 2018.

En complément des rapports ci-dessus, la Commission Technique, par l'intermédiaire de François Bressy, a présenté à l'Assemblée les analyses suivantes sur l'évolution des inscriptions des équipes lors des saisons 2017-2018 et 2018-2019 :

Evolution des inscriptions des équipes d'Occitanie aux interclubs (2018-19 vs. 2017-18)

135 équipes d'Occitanie participent aux interclubs en 2018-19 vs. 146 en 2017-18, soit un différentiel de **-11**.

Dans le détail des évolutions, on constate **28 disparitions d'équipes contre 17 créations**.

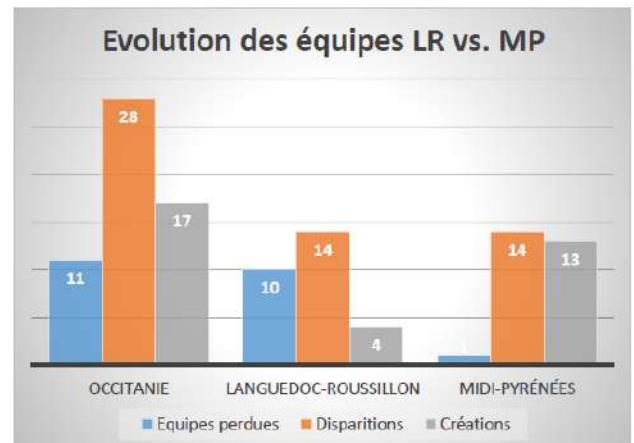


En 2018-19, la ZID LR a perdu **10 équipes**, pendant que la ZID MP n'en perdait qu'**1**.

Ce ne sont pas les disparitions d'équipes qui ont fait la différence, mais les créations !

Un **moindre dynamisme** côté LR qui s'explique assez facilement par les **importantes pertes de licences A** enregistrées la saison dernière par ses clubs : **-10,8%** (contre « seulement » **-2,8%** pour la ZID MP).

De quoi faire réfléchir au moment d'engager des équipes pour la saison suivante...



La qualité et la pertinence de cette présentation a été saluée par l'ensemble des personnes présentes.

DATE : 3 mars 2019 (10H00)

LIEU : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

En complément des rapports ci-dessus, la Commission Technique, par l'intermédiaire Jean-Christophe Carpentier, a présenté à l'Assemblée les analyses suivantes concernant l'évolution des forfaits lors de la saison 2018-2019 par rapport à la saison 2017-2018 :

divisions	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	Total
N4 - SE	0 - 0	0 - 1	0 - 0	0 - 0	0 - 3			
N4 - NE	0 - 1	0 - 0	0 - 0	0 - 2	0 - 3			
N4 - NO	0 - 0	0 - 2	0 - 0	0 - 3	0 - 1			
N4 - SO	0 - 1	0 - 3	0 - 0	0 - 0	0 - 0			
Total N4 (32 équipes - 256 joueurs)	0 - 2	0 - 6	0 - 0	0 - 5	0 - 7			
% forfait équipe	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%			0,00%
% forfait individuel	0,78%	2,34%	0,00%	1,95%	2,73%			1,56%
2017-18 (38 équipes - 304 joueurs)	0 - 10	0 - 6	0 - 5	1 - 6	1 - 4			
% forfait équipe	0,00%	0,00%	0,00%	2,63%	2,63%			1,05%
% forfait individuel	3,28%	1,97%	1,64%	1,97%	1,31%			2,03%
L1 - A	0 - 0	0 - 0	0 - 2	0 - 0	0 - 1			
L1 - B	0 - 3	0 - 0	0 - 0	1 - 0	0 - 2			
L1 - C	0 - 0	0 - 0	X	0 - 0	0 - 0			
L1 - D	0 - 0	0 - 0	0 - 0	2 - 0	0 - 0			
L1 - E	0 - 0	0 - 0	0 - 1	0 - 1	1 - 0			
L1 - F	0 - 1	0 - 3	0 - 0	1 - 2	1 - 1			
L1 - G	0 - 2	0 - 0	0 - 3	1 - 2	0 - 0			
L1 - H	0 - 0	0 - 0	1 - 0	0 - 1	0 - 0			
Total L1 (63 équipes - 315 joueurs)	0 - 6	0 - 3	1 - 6	5 - 6	2 - 4			
% forfait équipe	0,00%	0,00%	1,58%	7,93%	3,17%			2,53%
% forfait individuel	1,90%	0,96%	1,96%	1,90%	1,26%			1,58%
L1 2017-18 (40 équipes - 200 joueurs)	0 - 2	0 - 3	1 - 2	1 - 3	2 - 1			
% forfait équipe	0,00%	0,00%	2,50%	2,50%	5,00%			2,00%
% forfait individuel	1,00%	1,50%	1,00%	1,50%	0,50%			1,10%
L2 2017-18 (45 équipes - 180 joueurs)	2 - 0	0 - 3	3 - 2	1 - 1	2 - 1			
% forfait équipe	4,44%	0,00%	6,66%	2,22%	4,44%			3,55%
% forfait individuel	0,00%	1,66%	1,11%	0,50%	0,50%			0,77%
Total L1+L2 207-2018								
% forfait équipe	2,10%	0,00%	4,21%	2,10%	4,21%			2,52%
% forfait individuel	0,52%	1,57%	1,05%	1,05%	0,52%			0,95%

1^{er} chiffre = forfait d'équipe

2nd chiffre = forfait individuel

% = forfaits équipes/nombre équipes et forfaits individuels/nombre d'échiquiers

En complément des rapports ci-dessus, la Commission Technique, par l'intermédiaire Jean-Christophe Carpentier, a présenté à l'Assemblée les analyses suivantes réalisées par Patrice Vincens concernant le nombre d'équipes de notre région évoluant dans les divisions nationales de la saison 1979-1980 à 2018-2019 :

**INTERCLUBS - NOMBRE d'EQUIPES du LR et de MP
de 1979/80 à nos JOURS du TOP 12 à la N3**

Saisons	Languedoc-Roussillon	Midi-Pyrénées	Total
1979-80	3	0	3
1980-81	2	0	2
1981-82	3	1	4
1982-83	4	0	4
1983-84	5	2	7
1984-85	5	2	7
1985-86	3	3	6
1986-87	2	2	4
1987-88	4	2	6
1988-89	2	1	3
1989-90	5	4	9
1990-91	6	5	11
1991-92	6	5	11
1992-93	8	7	15
1993-94	8	6	14
1994-95	8	5	13
1995-96	8	5	13
1996-97	9	7	16
1997-98	10	5	15
1998-99	8	6	14
1999-2000	8	6	14
2000-01	12	4	16
2001-02	12	5	17
2002-03	12	6	18
2003-04	12	6	18
2004-05	13	6	19
2005-06	12	8	20
2006-07	12	5	17
2007-08	10	6	16
2008-09	9	8	17
2009-10	9	8	17
2010-11	13	10	23
2011-12	13	12	25
2012-13	13	12	25
2013-14	12	11	23
2014-15	12	11	23
2015-16	12	10	22
2016-17	12	11	23
2017-18	12	11	23
2018-19	11	13	24

Coupe 2000 (Phase Ligue)

ZID Midi-Pyrénées

Elle avait lieu à Albi le 10 février avec 9 équipes présentes.

Les équipes de Auch, Castres et du CATE se qualifient pour la phase Inter-régionale.

Détail sur : <http://www.echecs.asso.fr/Equipes.aspx?Groupe=1811>

Et : <http://www.echecs.asso.fr/Equipes.aspx?Groupe=2218>

ZID Languedoc-Roussillon

Elle avait lieu à Béziers le 10 février avec 8 équipes présentes.

Les équipes de Frontignan et Montpellier 1 sont qualifiées pour la phase Inter-régionale.

Détail sur : <http://www.echecs.asso.fr/Equipes.aspx?Groupe=1737>

Coupe Occitanie 2019

La finale de la Coupe Occitanie se déroulera le 24 mars prochain à Toulouse-Lardenne entre les clubs de Carcassonne (Tenant du titre) et Toulouse-Lardenne.

Le vainqueur de cette rencontre de 16^{ème} de finale de Coupe de France remportera donc par la même occasion la Coupe Occitanie 2019

Cette année, la Coupe de France sert en effet de support à la Coupe d'Occitanie qui n'a pas eu lieu compte tenu des difficultés rencontrées en terme de participation les années précédentes. Une nouvelle formule sera proposée prochainement.

En complément de ce rapport, Jean-Christophe Carpentier a apporté des réponses à des questions posées.

Adrian Nica a demandé une précision sur le fait que le CR préparatoire à l'AG de la Commission

Technique indique que l'équipe de Béziers 1 a été repêchée en N3

Il est précisé que c'est d'abord l'équipe de Béziers 2 seconde de son groupe en N4 qui a accepté la montée en N3 (Refusée par Montpellier). Ensuite Béziers 1 s'est vu proposé un repêchage en N3 que cette dernière a refusé du fait qu'il y avait déjà une équipe en N3.

Notez donc l'erratum suivant :

Ne pas tenir compte du fait que l'équipe de Béziers 1 apparaisse dans la liste des équipes ayant été repêchées en N3.

Adrian Nica a indiqué qu'il n'y a jamais eu de communication vers les clubs sur la possibilité de créer des équipes de 6 joueurs en N4

Le sujet a bien été abordé lors de l'AG 2018. L'idée n'avait pas été retenue par la CT et n'a pas enthousiasmé l'assistance. De plus, il est précisé que cette disposition n'existe plus cette saison. Le règlement A02 du championnat de France des clubs ne fait plus état de cette possibilité. Il est juste indiqué :

 LIGUE Des ÉCHECS D'OCCITANIE Siret : 824 821 649 00012	ASSEMBLEE GENERALE : COMPTE RENDU DATE : 3 mars 2019 (10H00) LIEU : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma
---	--

3.7.a) Chaque équipe est composée de 8 joueurs licenciés A respectant l'article 1 des Règles Générales

Adrian Nica s'est inquiété de la chute de 12,5% des inscriptions en Languedoc-Roussillon

François Bressy a présenté à l'assemblée des documents intitulés « Interclubs différentiel 2 saisons » et « Evolution Interclubs Occitanie » (voir ci-dessus). Il a été chaleureusement félicité par l'assemblée pour son travail.

Adrian Nica a demandé si une « passerelle » de promotions et rétrogradations entre les compétitions départementales et la L1 était envisageable comme c'était le cas en Languedoc-Roussillon

Ce n'est pas prévu. Il s'agit de compétitions différentes et le but n'est pas de recréer un étage supplémentaire à la pyramide.

Etienne Join (Auch) et Patrick Moulié (Marciac) souhaiteraient des équipes de 4 joueurs au lieu de 5 en Ligue 1

La question s'était déjà posée au sein de la CT et le choix de ne pas changer avait été retenu. Un sondage plus officiel que celui proposé sur le forum de la Ligue est envisagé auprès des clubs concernés par la L1.

Jacques Bouthier a souligné la disparité du niveau des joueurs au niveau des Interclubs.

La réforme des compétitions par équipe ayant été mise en place depuis une saison seulement, il a été unanimement souligné qu'il faudra avoir un recul sur plusieurs saisons afin de pouvoir effectuer une analyse fine.

Jean-Christophe Carpentier a précisé que 40% des licenciés A participaient aux compétitions par équipe.

Jean-Christophe Carpentier a indiqué que la date limite des inscriptions pour la L1 pour la saison 2019/2020 a été fixée par la Commission Technique au 15 Septembre 2019.

Concernant les phases départementales de la Coupe Loubatière, afin de pouvoir libérer des dates sur un calendrier assez chargé, notre ligue va inciter les Comités Départementaux à organiser les phases départementales à une date commune.

Les droits d'homologation sont en cours de discussion au niveau fédéral.

Le classement elo rapide national pourrait être supprimé (une réflexion est actuellement menée au niveau fédéral).

Le travail de la Commission Technique a été félicité chaleureusement par l'assemblée.

Rapport de la Commission Jeunes (par Marine Thuret et Denis Nouvel)

Ce rapport a été diffusé avant cette Assemblée Générale sur le site <http://echecs-occitanie.com/> en libre téléchargement.

Les équipes Jeunes

Saison 2017-2018

Top Jeunes : Pas d'équipe de la Ligue pour cette saison.

Nationale 1 : Dans le **groupe Sud**, **CEI Toulouse** prend une belle **3ème place**. Dans ce même groupe, **Toulouse Lardenne** prend la **4ème place**, **Montpellier** termine **5ème**. Ces trois équipes se maintiennent, et évolueront donc toujours en Nationale 1 la saison prochaine.

En revanche, **Carcassonne**, qui prend la **8ème** et dernière place du groupe, se verra **releguée pour la saison prochaine**, et évoluera alors en Nationale 2.

Nationale 2 : Dans le **groupe XI**, **Toulouse Lardenne II** prend la **2ème place** du classement général, et se **maintient** dans cette division pour la saison prochaine.

En revanche, **Tarbes** et **CEIT II** qui prennent respectivement la **7ème** et **8ème place** de ce groupe, se verront **relégués** pour la saison prochaine et évolueront en Nationale 3.

Dans le **groupe XII**, **Perpignan-Rois de la Têt**, s'empare de la **1ère place**, synonyme de **montée en N1** pour la saison prochaine. **Lattes**, **Montpellier**, **Carcassonne**, prennent respectivement la **3ème**, **4ème** et **5ème place** du classement général, synonymes pour tous les trois de **maintien** dans cette division. **Pézenas**, **7ème au classement général**, devait normalement évoluer en N3 la saison prochaine, mais pu bénéficier au mois de septembre d'un repêchage pour finalement jouer en N2 pour la saison 2018-2019.

Nationale 3 : En **ZID LAN**, **27 équipes** se sont engagées pour jouer dans cette division. Ces équipes ont été réparties en **3 groupes**, **Centre** (8 équipes), **Est** (8 équipes) et **Ouest** (8 équipes), afin de limiter au maximum les déplacements. A la fin des 7 rondes, **Brissac 2** s'impose dans le groupe Centre, **Ales** remporte le groupe Est et l'équipe 1 de **St Jean Pla de Corts** gagne le groupe Ouest.

Une finale entre les **3 vainqueurs de groupe** a été organisée à Lattes. En s'imposant face aux équipes d'Ales et de St Jean Pla de Corts, l'équipe de **Brissac** remporte la **N3 Jeunes de la ZID LAN**, et évoluera ainsi en N2 la saison prochaine.

En **ZID MPY**, **26 équipes** ont participé. La compétition s'est déroulée au système suisse en 9 rondes lors de 3 rassemblements sur 3 dimanches à Léguvin, Plaisance du Touch et Touget. L'équipe de **Colomiers** a remporté la compétition invaincue (26 pts/27) devant **Condom** (24 pts) et l'entente **Prayssac-Cahors** (22 pts). **Colomiers accède à la Nationale 2**.

Saison en cours, 2018-2019

Top Jeunes : pas d'équipes de la Ligue pour cette saison

Nationale 1 : Dans le **groupe Sud**, après **5 rondes**, l'équipe de **Toulouse Lardenne** occupe la **1ère place** du classement général. L'équipe de **Montpellier** est pour le moment **5ème**, celle du **CEI Toulouse 6ème**, et enfin l'équipe de **Perpignan**, tout nouvellement promue, ferme la marche en occupant la **8ème place** du classement général. **Le dernier week-end, du 06/07 avril, à Montpellier, sera décisif que ce soit pour la montée ou pour le maintien.**

Nationale 2 : Dans le **groupe XI**, après **5 rondes**, l'équipe de **Colomiers** occupe la **5ème place** du classement général, et l'équipe de **Toulouse Lardenne II** la **6ème place**. **Rien n'est encore assuré pour le maintien et tout se jouera donc sur la dernière journée, le 07 avril à Colomiers.**

Dans le **groupe XII**, la saison est terminée. Après **7 rondes**, c'est l'équipe de **Lattes** qui s'impose, synonyme de **montée en N1** pour la saison prochaine. **Carcassonne** prend la **2ème place** du classement général, juste devant **Briссac 3ème**. Ces **deux équipes** assurent logiquement leur **maintien** pour la saison prochaine. **Montpellier II** termine **5ème**, devant **Pézenas 6ème** et **Carcassonne II 7ème**. **Montpellier** évoluera donc toujours en **N2 la saison prochaine**, tout comme **Pézenas**. En revanche, la **2ème équipe de Carcassonne** se verra **reléguée en N3** pour la saison prochaine.

Nationale 3 : En **ZID LAN**, seulement **12 équipes** se sont engagées cette saison. Le manque d'effectif au sein des clubs explique sûrement cette participation en baisse. Ces équipes ont été réparties en **deux groupes, EST et OUEST**, toujours pour limiter les déplacements. L'ensemble des rencontres n'ont pas encore eu lieu, notamment dans le groupe EST, où la météo a empêché l'équipe de Langogne de se déplacer. **Tout est alors encore possible quant à la victoire de chaque groupe. Une finale pour déterminer l'équipe qui accèdera à la Nationale 2 Jeunes sera organisée dès les vainqueurs de chaque groupe connus.**

En **ZID MPY**, **26 équipes** sont inscrites. Le règlement est inchangé et 2 rassemblements sur 3 ont été effectués à Auch en décembre et à Léguvin en janvier. La Percée muretaine et Condom sont au coude à coude après 6 rondes avec 17 pts. Suivent avec 14 pts, Tarbes, L'Echiquier toulousain et le CEIT2.

ASSEMBLEE GENERALE : COMPTE RENDU
DATE : 3 mars 2019 (10H00)
LIEU : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

Championnats individuels : Régionaux et France

ZID LAN

Championnats Régionaux Jeunes 2018

• **A Brissac,**

Organisation par le club l'échiquier Brissagol,

Nathalie Rabou, présidente du Club de Brissac,

Philippe Pascal-Mousselard, arbitre principal

• **Du mercredi 28 février au samedi 03 mars 2018**

La neige est venue se mêler à la fête dès la première journée, perturbant le bon déroulement de la compétition. Pour éviter que certains prennent des risques inconsidérés pour arriver à Brissac ou ne puissent se déplacer, perdant ainsi toute chance de se qualifier pour le Championnat de France par la seule faute du mauvais temps, notre président, Pierre Lebllic, et notre directrice des jeunes, Marine Thuret, ont pris la décision exceptionnelle qui s'imposait : ils ont demandé aux dirigeants fédéraux de bien vouloir qualifier tous les jeunes de l'Occitanie Est pour le France, requête qui, dans ces conditions, fut acceptée.

Le Championnat régional s'est néanmoins poursuivi pour ceux qui étaient là. Saluons au passage la capacité d'adaptation de l'arbitre, Philippe Pascal-Mousselard, et de ses assistants, les extraordinaires efforts consentis par Nathalie Rabou, la présidente du club de Brissac, et son équipe de bénévoles, pour faire en sorte que tout se passe au mieux pour tout le monde, ainsi que la solidarité des parents entre eux.



ZID MPY

Le championnat régional des jeunes 2018 s'est déroulé à Saint-Sernin/Rance du 21 au 24 février. Ils étaient 141 à espérer se qualifier pour le Championnat de France mais seulement 43 ont réussi. Que tous les bénévoles qui ont assuré la bonne organisation de cette manifestation soient ici remerciés.

Saison en cours, 2018-2019 : Championnats Régionaux Jeunes d'Occitanie au Cap d'Agde (CCAS)

Pour la première année depuis la fusion, les Championnats Régionaux Jeunes regrouperont les deux ZIDs MPY et LAN.

Le règlement de ces Championnats a été modifié en conséquence.

Deux dérogations majeures nous ont été accordées par la FFE, afin que tout soit réuni pour que ces premiers Championnats communs soient une réussite.

Tout d'abord, le système de qualification pour cette phase régionale a été modifié pour cette année : « dans chaque catégorie à l'exception des U18 et U20, la moitié des participants sont qualifiés pour le championnat régional. En cas de nombre impair de participants, le nombre de qualifiés est l'arrondi supérieur. »

Enfin, le nombre de qualifiés pour le Championnat de France est l'addition du nombre de qualifiés de la ZID Midi-Pyrénées et de la ZID Languedoc-Roussillon. En revanche, lors du classement général, aucune différenciation de ZID ne sera faite pour attribuer les places qualificatives.

Championnats Régionaux Jeunes 2019

• Au Cap d'Agde (CCAS)

Organisation par la Ligue d'échecs d'Occitanie,
Pierre Lebllic, président de la Ligue d'Occitanie,
Françoise Cwiek, vice-présidente de la Ligue d'Occitanie,
Marine Thuret, directrice des jeunes,
Denis Nouvel, directeur adjoint des jeunes,

• Du mercredi 06 mars au samedi 09 mars 2019

Au 15 février 2019, tous les repêchages n'ont pas encore été validés, de fait, la liste définitive des inscrits n'est pas encore tout à fait connue.

Championnats de France Jeunes 2018 à Agen

ZID LAN

Suite aux conditions météos exceptionnelles lors des Championnats Régionaux Jeunes de la ZID LAN, tous les qualifiés pour cette phase régionale avaient la possibilité de participer aux Championnats de France Jeunes.

Participation :

- 115 jeunes aux Championnats de France dans leur catégorie respective (avec les Cadets-Juniors)
- 1 jeune dans l'Open B
- 2 jeunes dans l'Open A

Soit un total de 118 jeunes présents à Agen pour la ZID LAN

Pour la ZID MPY, 42 des 43 qualifiés étaient présents auxquels il faut ajouter 9 joueurs et joueuses en catégories cadets/cadettes et juniors/juniores ainsi que 13 jeunes dans l'Open A et 10 dans l'Open B.

Encadrement des Jeunes

- pas d'entraîneur Ligue spécifique, mais la Ligue renouvelle son aide aux clubs et comités qui ont envoyé leur propre entraîneur.

Du fait du nombre important de jeunes sur place, la ligue a modifié son aide financière afin que le budget puisse tout de même permettre d'aider au mieux l'ensemble des jeunes.

==> 80€ par enfant terminant dans les places qualificatives qui auraient dû être appliquées. 80€ ont également été attribués pour certains cadets/juniors susceptibles de terminer dans les premières places du championnat de France. Une aide de 50€ a été attribuée pour tous les autres jeunes.

Grâce à l'investissement des Clubs, des Comités et de la Ligue, tous les jeunes participant aux Chpts de France ont bénéficié d'un entraîneur sur place.

Résultats des clubs et des jeunes

Lors de cette édition 2018, la Ligue d'Occitanie se classe 6ème Ligue de France.

10 clubs de la **ZID LAN** figurent dans le classement des clubs (**88 classés**, c'est à dire avec au moins 5 jeunes du même club qualifiés et participants) : **l'Echiquier Carcassonnais** prend une très belle **8ème place**, **l'Echecs Club Montpellier** termine **20ème**, **Perpignan-Rois de la Têt** se classe **46ème**, **Lattes** occupe la **68ème place**, **l'Echiquier Nîmois** prend la **72ème place**, **l'Echiquier du Grand Alès** termine à la **74ème place**, **l'Echiquier Piscénois** se classe **82ème**, enfin **Cers-la Tour de Caylus** occupe la **85ème place**, juste devant **Langogne-les Cavaliers du Val d'Allier** **86ème**, et **l'Echiquier Brissagol** **87ème**.

Chez les **Cadettes**, deux podiums pour nos jeunes de la ZID LAN : **Belluire Béatrice** prends la **2ème place** aux départages, **Bauer Elise** occupe quant à elle la **3ème place**. Elles réalisent toutes les deux le score de **7/9**, score que réalise également la championne en titre : autant dire que cette catégorie fut très disputée !

Chez les **Juniors-filles**, **Aouachria Marwa** termine à la **3ème place** sur le score de **6,5/9**

Pas de podium pour les jeunes de **MPY**. On notera la 5ème place de **Nathan Grimault** et la 8ème de **Florian Grézels** en junior ainsi que la 8ème place de **Karina Bartels** en juniores. **Toulouse Lardenne** et le **CEIT** se classent 26ème et 34ème au niveau national.

Saison en cours, 2018-2019 : Championnats de France Jeunes à Hyères, du 14 au 21 avril 2019

	Ppo	Po	Pu	Ben	Min	PpoF	PouF	PupF	BenF	MinF	Total
Places France – ZD LAN + ZD MPY	11	10	10	10	10	7	7	8	7	8	88

A ces 88 places qualificatives, il faut ajouter 7 qualifiés d'office, plus les Cadets-Juniors qui peuvent s'inscrire directement sans passer par les phases qualificatives.

Sur le principe, une aide financière sera reconduite pour les clubs et comités qui enverront leur entraîneur sur place. La Ligue souhaite toujours que tous les jeunes participant aux Championnats de France puissent bénéficier d'un encadrement sur place.

Le Pôle Espoir

Saison 2017-2018

Pour cette saison, une aide de 500€ a été attribuée à une liste de jeunes. Notre objectif principal étant d'aider au mieux les jeunes dans leur progression échiquéenne, ils ont notamment pu utiliser cette aide pour rembourser des cours particuliers.

BELLUIRE Béatrice (CadF)
 BOYER Mahel (Ben)
 BRESSY Théo (Cad)
 CASSAM-CHENAI Antoine (Pou)
 GRIMAUT Léane (PupF)
 MAACHE Jawad (Min)
 MANENC Loïck (Ppo)
 PAGE Soline (BenjF)
 PERROUIN Alexian (Pou)
 RICHARD Nathan (Pou)
 ROLLOT Florence (CadF)
 ROLLOT Priscillia (PpoF)
 SALVADOR Lucie (CadF)
 SUMARRIVA PAULIN Laura (BenjF)
 VAN DEN BRANDE Norman (Pup)
 ZAKARIAN Armen (Benj)
 WILLEMS Niels (Cad)

Sur les 8 500€ prévus, 496€ (divisés entre plusieurs jeunes) n'ont finalement pas faits l'objet de demande de remboursement de frais.

2 700 € « d'aides exceptionnelles » ont également été attribuées : 1 500€ concerne les Championnats Internationaux Jeunes (Europe et/ou Monde) et 1 200€ concerne le Championnat du monde des mals voyants.

Saison en cours, 2018-2019

La Ligue d'Occitanie souhaite poursuivre sa volonté d'accompagner au mieux ses futurs talents. Pour cela, la Ligue a décidé de **renouveler la mise en place du système de "Groupes Élites"**. Après de nombreuses réflexions sur la qualité de l'accompagnement proposé sur les dernières années, une nouveauté sera mise en place cette saison : **ce n'est plus un, mais deux groupes bien distincts, avec pour chacun d'eux des critères de sélection différents, afin de répondre aux objectifs de chaque groupe.**

Pour la première année, un "**Pôle Excellence**" est mis en place. Pôle pour lequel les conditions d'intégration sont plus exigeantes, pour nous permettre d'aider de manière plus poussée les jeunes

concernés. Un des principaux objectifs de ce groupe étant **d'aider nos jeunes dans leur entraînement afin qu'ils puissent notamment concourir pour le titre de Champion de France Jeunes dans leur catégorie respective.** Être théoriquement parmi les meilleurs de sa catégorie Jeunes est donc obligatoire pour pouvoir intégrer ce groupe.

Les jeunes membres du "**Pôle Excellence**" auront une aide de la Ligue à hauteur de **700€**. Ce budget est alloué pour rembourser des frais liés au perfectionnement notamment l'entraînement tels que des cours particuliers. Les frais ne seront remboursés que sur facture officielle de l'entraîneur. Ensuite, le "**Pôle Espoir**" est reconduit. Les critères de sélection seront néanmoins moins exigeants que ceux du "Pôle Excellence". Le but de ce groupe étant tout de même de **permettre à ces jeunes d'obtenir une aide pour leur entraînement, avec pour objectif d'intégrer un jour le "Pôle Excellence"** et de prétendre ainsi aux meilleures places lors des Championnats de France Jeunes. L'aide pour les jeunes membres de ce "**Pôle Espoir**" s'élève à **250€**. Les conditions de remboursement seront les mêmes que pour le "Pôle Excellence".

Toutes les demandes de remboursement devront être adressées au trésorier de la Ligue, Régis Blanc, copie à la Directrice des Jeunes, Marine Thuret.

L'objectif principal étant de faire briller notre nouvelle grande région, notamment à l'échelon national, voire internationale, la participation aux Championnats Régionaux et, s'il y a qualification la participation aux Championnats de France, seront obligatoires pour pouvoir prétendre à ces aides.

En ce qui concerne les Cadets-Juniors, la phase régionale n'étant pas obligatoire pour participer aux Championnats de France, seule la participation aux Championnats de France conditionnera l'aide accordée.

Les demandes de remboursement pourront se faire en plusieurs fois afin d'alléger les frais pour les familles, sans toutefois excéder deux ou trois demandes pour ne pas multiplier le travail de notre trésorier.

Toutes les demandes pourront se faire jusqu'au 31 août 2019.

Pour le Pôle Excellence, avec une aide à hauteur de 700€/jeune pour la saison 2018-2019

SUMARRIVA PAULIN Laura (BenjF)
BOYER Mahel (Min)
MAACHE Jawad (Min)
ROLLOT Florence (CadF)
SALVADOR Lucie (CadF)
BELLUIRE Béatrice (CadF)
LAURENT-PAOLI Pierre (Jun)
WILLEMS Niels (Cad)

Pour le Pôle Espoir, avec une aide à hauteur de 250€/jeune pour la saison 2018-2019

BAUER Pierre (Ppo)
RICHARD Nathan (Pou)
CASSAM-CHENAI Antoine (Pou)
GRIMAUT Léane (PupF)
DESTIC Elena (MinF)

GAILLARD Marie (PupF)
AOUACHRIA Marwa (JunF)
DENNINGER Guilhem (Jun)

A noter que sur les dernières années, la Ligue avait une volonté de « rajeunir » (limiter les cadets/juniors) ces groupes élites, en intégrant notamment des tout-petits afin de pouvoir les aider dès leur plus jeune âge, voire même d'en détecter certains qui sans cette aide n'auraient peut-être pas découvert l'entraînement de haut niveau.

Toutefois pour cette saison, les cadets/juniors représentent environ 50% des membres des deux Pôles. Il faudra alors peut-être revoir les objectifs de la Ligue, et sa politique générale, en instaurant peut-être un système de détection plus proche des clubs et des comités. La Ligue pourrait inciter chaque instance à créer ses propres groupes élites, ce qui lui permettrait ainsi d'avoir beaucoup plus de proximité et de précision sur nos jeunes talents, notamment chez les poussins et moins.

Le coût de l'hébergement au Cap d'Agde concernant le Championnat Régional Jeunes a été souligné par différents clubs. La difficulté de trouver un lieu capable de pouvoir accueillir un événement de cette ampleur dans des conditions confortables est une limite à son organisation.

Il est apparu lors de ce Championnat des difficultés liées au règlement.

Une réflexion sera mise en place afin d'élaborer des évolutions pour le Championnat 2020.

Une difficulté apparaît au niveau féminin.

En effet, deux grandes lignes directrices se dégagent : soit privilégier une participation de masse ou une participation plus exigeante sur le niveau.

Ces deux lignes se heurtent à deux contraintes : le faible nombre de pratiquantes nécessitant un effort de notre ligue lors de ce Championnat afin de favoriser la pratique et la nécessité que l'aspect sportif de ce Championnat soit en cohérence avec les exigences du Championnat de France puisque ce premier est qualificatif.

Il apparaît qu'afin de mieux définir le Pôle Espoir et le Pôle d'Espérance, la Commission Jeunes souhaite avoir des rapports plus étroits avec les Comités Départementaux.

Deux axes pourraient être privilégiés :

- *Mise en place d'une rencontre annuelle entre les responsables de la Commission Jeunes et les Comités Départementaux,*
- *Création d'un forum qui permettrait de favoriser les échanges entre la Commission Jeunes et les Présidents des Comités Départementaux.*

Rapport de la Commission Scolaire

Ce rapport a été diffusé avant cette Assemblée Générale sur le site <http://echecs-occitanie.com/> en libre téléchargement.

ZID Midi-Pyrénées pour l'année 2017-2018 (par Michel Grezels)

Championnats scolaires de l'académie de Toulouse :

En 2018, comme les années précédentes, cinq départements sur 8 ont organisé des championnats scolaires : la Haute-Garonne, le Gers, le Lot, le Tarn et le Tarn et Garonne. Pour la première fois, la finale académique s'est déroulée un samedi sur une journée entière, le 24 mars 2018 à Prayssac(46).

Tableau de la participation :

	ECOLES			COLLEGES		
	Total participants	Filles	Equipes complètes	Total participants	Filles	Equipes complètes
Haute Garonne	87	22	4	37	9	2
Lot	76	19	3	3	1	0
Tarn	23	4	0	44	5	1
Tarn et Garonne	18	6	1	13	4	0

Dans la catégorie écoles, 12 équipes avaient été qualifiées pour la finale académique, mais seulement 8 y ont participé : 3 pour le Lot (Catus, Prayssac et Segala de Cahors),2 pour la Haute Garonne (Emilie de Rodat et Plaisance du Touch), une pour le Tarn (La Curveillère à Albi), une pour le Gers (St Georges), et une pour le Tarn et Garonne (La Ville Dieu du Temple). C'est l'école Daudet de Plaisance qui a remporté le titre devant Albi et Saint Georges.

Chez les collégiens, sur les 6 équipes qualifiées. 4 ont disputé le championnat : Albi Gaillac, Mauvezin et Saint Antonin. Et c'est l'équipe de Mauvezin qui l'a emporté devant Gaillac.

Les lycées ne participent plus aux championnats scolaires traditionnels. Ils ne peuvent le faire que dans le cadre de l'UNSS.

La finale nationale des collèges s'est déroulée pour la première fois en Tarn et Garonne du 8 au 10 juin 2018 : 26 équipes y étaient présentes dont celle de Mauvezin ainsi que celle de Saint Antonin. Organisé par l'Echiquier des gorges de l'Aveyron, ce championnat s'est tenu dans de très bonnes conditions, la satisfaction des participants en a été la preuve. Pendant ces trois jours, la lutte a été très serrée entre les Corses de Bastia et les Nancéens et c'est St Sigisbert de Nancy qui l'a emporté sur le fil. Dans le centre du classement, pas moins de 11 collèges obtiennent le même score ; parmi eux, Mauvezin se retrouve ainsi 9^e ex æquo. P. Bayrou de Saint Antonin est 20^{ème}.

Pour les écoliers, le championnat national s'est tenu à Laval du 25 au 27 mai. L'équipe d'A. Daudet de Plaisance du Touch a fini vers le milieu du classement (15^e place)

Cette année, la finale académique se déroulera le samedi 23 mars 2019 à la ferme de l'Houme à Léguerwin. (31). Il faut rappeler que la composition des équipes doit être communiquée à l'avance au correspondant scolaire académique, afin de ne pas perdre du temps le jour du championnat. Il faut aussi que les organisateurs aient connaissance des défections dans un délai suffisant.

DATE : 3 mars 2019 (10H00)

LIEU : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

Michel Grezels a ajouté les éléments suivants.

Le Championnat Scolaire de l'Hérault a remporté un important succès (forte participation habituelle dans ce département).

A l'exception de ce département, des difficultés générales sont présentes dans les autres départements.

Le Championnat Académique pour la Zone de Jeu Languedoc Roussillon aura lieu le 23 mars 2019 à Brissac.

Le Championnat UNSS a été organisé à Toulouse par Françoise Cwiek.

La victoire est revenue à Langogne.

Rapport du secteur féminin (par Françoise Cwiek, Marie-France Peyre et Arnaud Coquelle)

Ce rapport a été diffusé avant cette Assemblée Générale sur le site <http://echecs-occitanie.com/> en libre téléchargement.

Les chiffres

	PP	PO	PU	BE	MI	CA	JU	SEN	SEP	VET	Total
MPY	18	19	25	14	4	5	1	19	15	8	128
LR	25	31	31	20	9	8	3	26	14	4	171
Total	43	50	56	34	13	13	4	45	29	12	299
France	508	667	662	381	210	123	80	668	289	145	3733

Compétitions individuelles

Cadence rapide

18 Février2018

MPY à Auch : 4 joueuses

LR à Cers : 46 joueuses – record pour l'année 2017/2018 au niveau national.

Victoire de Béatrice Belluire de Carcassonne devant Laura Summariva Paulin d'Alès. Emma Cathala (Cers) et Mirella Oms (Sète) se qualifient pour le championnat de France à Angoulême.

9-10 juin 2018 à Angoulême. Trophée Roza Lallemand.

Au championnat de France, belle performance de Florence Rollot (Carcassonne) avec 6,5/9 qui se classe 4^{ème}. Elle remporte le titre de championne de France cadette ; Laura Summariva Paulin d'Alès remporte le titre en benjamines. 2 autres joueuses finissent dans les 10 premières avec 6 points : La MI Silvia Collas (Nîmes, 5^{ème}) et la GMIF Anda Safranska (Montpellier, 8^{ème}). Au final, 3 joueuses de l'Occitanie finissent donc dans les 8 premières.

Cadence lente

-Jeunes. 15-22 avril à Agen

Pas de titre mais de très bons résultats. En particulier en cadettes ou Béatrice Belluire (Carcassonne) et Elise Bauer (Montpellier) finissent 1^{ère} ex aequo avec 7/9 (respectivement 2^e et 3^e au départage). Dans cette catégorie, Florence Rollot (Carcassonne) fini 4eme et Lucie Salvador (Perpignan) 7eme, soit 4 joueuses d'Occitanie dans les 7 premières.

Autre podium pour Marwa Aouchria (Montpellier) qui finit 3eme en Junior. Dans les plus petites catégories, pas de podium mais plusieurs joueuses obtiennent une qualification d'office pour les championnats suivants.

-National féminin. 18-26 aout à Nîmes.

Au championnat de France féminin (à Nîmes), 1 représentante de l'Occitanie : Anda Safranska (Montpellier) qui finit 7^{ème}.

Compétitions par équipe

N2 féminine

MPY à Mazamet le 4 mars 2018 – 5 équipes : METL1 – METL2 – CEIT – CASTRES – entente GAILLAC/REALMONT

METL1 termine première devant le CEIT les 2 équipes se qualifient pour la phase inter ZID – seule l'équipe du CEIT y participera et terminera 1^{ère} sur 6 équipes et accède donc à la N1 Féminines.

LR à Montpellier –LATTES. 3 équipes participantes, 2 de Montpellier (finissant 1^{er} et 2eme) et 1 de Lattes. Qualification de Montpellier pour la phase inter Zid où l'équipe se classe 3ème.

MPY à Toulouse : 21 octobre 2018 – 2 équipes : METL et entente Castres/Gaillac

METL qualifiée pour l'inter ZID le 5 mai 2019

Pas d'équipes participant à la N2F en LR pour la saison 2018/2019

N1 féminine

1 équipe : Carcassonne qui finit 3^{ème} du groupe sud.

En 18/19 on aura 2 équipes en N1 féminines : Carcassonne et CEIT

TOP12 Féminin

2 équipes (sur 12) : EC MONTPELLIER et NIMES se retrouvent dans le même groupe (A) à Rungis et finissent respectivement 3^e et 4^e. EC MONTPELLIER et NIMES obtiennent donc le maintien et participeront au TOP12 à Vandoeuvre en mai 2019.

Participation aux actions de développement de la FFE vers les féminines

Semaine au féminin

Différents clubs de l'Occitanie ont participé à cette semaine de mise en avant d'actions spécifiques vers les féminines.

Label Club féminin

Plusieurs clubs de la ligue ont obtenu le label « club féminin » de la FFE, qui valide et reconnaît les efforts des clubs envers le développement des échecs féminins : Cers, Carcassonne, Montpellier, Nîmes et Toulouse-Lardenne.

Programme « smart girls »

Lancement en 2018 d'un nouveau programme de la FFE et la FIDE (la France faisant partie des 5 pays retenus pour ce programme, seul pays européen), visant à promouvoir l'initiation de jeunes filles aux échecs, afin d'amener plus de joueuses. Pour cette phase pilote de 2018, 11 clubs ont été sélectionnés sur le France. La ligue d'Occitanie, est très bien représentée avec 2 clubs : Montpellier et Nîmes. Le programme a été reconduit en 2019.

Si la ligue est très bien représentée à l'échelle nationale dans les compétitions élite (individuelles et équipes), peu de clubs sont présents dans le développement d'actions spécifiques pour les échecs féminin. Il faudrait vraiment mettre en place une politique de développement, avec un budget, afin de soutenir les clubs participant à des actions vers les féminines. En particulier, en plus d'aider les clubs impliqués dans les actions/compétitions de la FFE, une aide spécifique pour les clubs accueillants les très jeunes filles et les faisant participer aux compétitions scolaires ou jeunes pourraient être mise en place.

Rapport de la Délégation Régionale de l'Arbitrage (par Loïc Cwiek et Stephen Boyd)

Ce rapport a été diffusé avant cette Assemblée Générale sur le site <http://echecs-occitanie.com/> en libre téléchargement.

Effectif des arbitres au 1er février 2019

Suite à la refonte de la DNA à la rentrée de septembre 2018, la dénomination et les attributions des titres d'arbitres ont changé (plus d'informations dans le BAF n°145, téléchargeable sur le site de la FFE). Dans le tableau suivant, j'ai fait une équivalence avec les anciens titres pour pouvoir comparer les effectifs par rapport aux années précédentes.

Type	Fév 2017	Fév 2018	Fév 2019
A Jeune	3	1	1
AF4/AFC	87	84	73
AF3/AFO1	40	41	34
AF2/AFO2	5	4	14
AF1/AFE1	4	4	2
AFE2			2
TOTAL	139	134	126

On note une nouvelle baisse de l'effectif des arbitres en Occitanie entre 2018 et 2019. 12 arbitres ont vu leur titre gelé faute de Formation Continue, 9 n'ont pas repris leur licence A cette année, et 2 ont quitté la Ligue. Au contraire, 7 arbitres ont obtenu ou récupéré leur titre cette année, 6 ont rejoint la Ligue, et 2 ont repris leur licence A après une pause échiquénne.

La bonne participation aux stages organisés dans la ligue ne compense pas les nombreux arbitres qui sont devenus inactifs cette saison. A noter qu'une majorité des arbitres formés n'ont pas passé/réussi les examens et/ou effectué les stages pratiques et n'ont donc pas obtenu leurs titres. En espérant qu'ils réussissent cette année !

AFC = Arbitre Fédéral Club | AFO = Arbitre Fédéral Open | AFE = Arbitre Fédéral Elite

Stages organisés

Depuis la dernière AG de la Ligue, quatre stages d'arbitrage ont été organisés par la Ligue Occitanie.

- Un stage AF3 a eu lieu à Balma (31) les 5 et 6 mai 2018. 13 stagiaires ont participé.

Animé par l'arbitre international et formateur Stéphane Escadre

- Un stage AF4 à Colomiers (31) les 26 et 27 mai. 12 stagiaires.

- Un stage FC à Béziers (34) le 23 juin.

- Un stage FC à Balma (31) le 9 décembre. 10 stagiaires (photo).

Ces 3 stages ont été animés par l'arbitre International et formateur FFE/FIDE Stephen Boyd.

DATE : 3 mars 2019 (10H00)

LIEU : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma



Examens

Session de Juin 2018

Epreuve	Reçu	Collé
UVJ	1	0
UV1	5	3
UV1bis	6	2
UV2	3	7
UV3	2	5

Session de Décembre 2018

Epreuve	Reçu	Collé
UVR	2	0
UVC	1	0
UVO	2	1
UVT	0	0

18 arbitres vont perdre leur titre à l'issu de la saison s'ils ne suivent pas de formation. De nouveaux stages seront organisés au cours de cette année 2019, n'hésitez pas à me contacter pour exprimer vos besoins : dra@echecs-occitanie.com

Stephen Boyd a indiqué qu'une légère baisse de motivation était constatée.

Dix huit arbitres risquent de perdre leur titre. Un rappel en ce sens sera effectué.

Andréas Van Elst a souligné un problème de calendrier concernant des stages de formation continue se déroulant aux mêmes dates que des interclubs jeunes.

De manière générale, une attention doit être portée aux dates fixées pour l'organisation des stages afin que des dates ne se chevauchent pas. La mise en place de stages en septembre semble difficile à cause de la latence des clubs qui débutent la saison début septembre.

Rapport de la Délégation Régionale Elo (par Pierre Auréjac et Stephen Boyd)

Ce rapport a été diffusé avant cette Assemblée Générale sur le site <http://echecs-occitanie.com/> en libre téléchargement.

Voici la situation des tournois de la ligue suivant leur catégorie :

Saison 2017 / 2018	Blitz FIDE	Rapide FFE	Rapide FIDE	Lent FFE	Lent FIDE
ARIEGE			1		
AVEYRON	1				11
GERS		2			6
HAUTE-GARONNE		41	2		19
HAUTES-PYRENEES		6		1	11
LOT		8	1	1	
TARN		12	1	3	3
TARN-ET-GARONNE		8			4
Total ZID MPY	1	77	5	5	54
AUDE		1	12		11
GARD		4	1	4	11
HERAULT		20	8		35
LOZERE		5		3	
PYRENEES-ORIENTALES		16	1	6	4
Total ZID LR	0	46	22	13	61
Total Occitanie	1	123	27	18	115

Saison 2018 / 2019 Au 01/02/2019	Blitz FIDE	Rapide FFE	Rapide FIDE	Lent FFE	Lent FIDE
ARIEGE		1	1		
AVEYRON					8
GERS					1
HAUTE-GARONNE		5	27		12
HAUTES-PYRENEES		6			10
LOT		1	4		1
TARN		4	4		3
TARN-ET-GARONNE		6			3
Total ZID MPY	0	23	36	0	38

AUDE		1	8		8
GARD		4	1		7
HERAULT		8	14		16
LOZERE		5			
PYRENEES-ORIENTALES	5	2	4		11
Total ZID LR	5	20	27	0	42
Total Occitanie	5	43	63	0	80

On remarque la fin des tournois homologués en cadence lente pour elo FFE, en raison bien sûr de la disparition du calcul elo lent FFE. Pour le élo rapide, on note le changement vers une homologation en rapide fide, 60 % d'homologation Fide pour 18 % la saison passée. Les départements de l'Aveyron et surtout les Pyrénées Orientales sont les précurseurs pour les premiers tournois blitz homologués Fide.

La FFE prévoit la disparition de l'élo rapide à la rentrée de septembre. On se demande si cette décision est fondée vu le nombre de jeunes joueurs qui se trouveront avec un classement provisoire pendant un certain temps en attendant un classement FIDE. De plus le plancher du classement FIDE est 1000 et beaucoup de jeunes se trouvent en dessous de ce plancher quand ils débutent. L'élo rapide FFE permet d'avoir un élo rapide inférieur à 1000 qui reflètent le véritable niveau du joueur.

Rappel : La FFE a mis en place un contrôle lors de demande d'homologation de tournoi. Ce contrôle bloque l'homologation si le club organisateur a une dette envers la FFE (dette de droits d'homologation uniquement). Il convient alors au club de régler sa dette (qui peut être une erreur s'il s'agit d'un championnat jeune non passé en gratuité) ensuite d'avertir M MOURET ou Mme CHOLLET pour qu'il supprime le blocage au niveau de la demande de tournoi. Il est inutile de contacter le délégué élo régional qui n'a pas la possibilité de supprimer le blocage.

Formation (par Stephen Boyd)

Ce rapport a été diffusé avant cette Assemblée Générale sur le site <http://echecs-occitanie.com/> en libre téléchargement.

Deux stages DIFFE (Balma et Perpignan) et un stage DAFFE 1° (Béziers) ont été organisés pendant la saison. Les stages DIFFE sur la tutelle de Stephen Boyd et le stage DAFFE 1° sur celui de Philippe Pascal-Mousselard.

Le stage DIFFE à Balma a eu lieu en 2018. Il avait 4 participants qui est peu. Par contre les 4 ont été très motivés et ont obtenu leurs diplômes rapidement.

Un stage DIFFE (Initiateur) a été organisé par les Rois De La Têt et le CDJE66 à Perpignan en juillet 2018. La participation de 16 stagiaires été un franc succès ! 15 stagiaires ont été issues de la Ligue OCC et une de la Ligue EST. Une journée de formation intense a été suivie par une journée d'examen avec la présentation des oraux. A ce jour, 10 des 16 stagiaires sont diplômés.

En 2018 Philippe Pascal-Mousselard a organisé un stage DAFFE 1° avec 8 participants.

En janvier 2019 un stage DAFFE 1° a été à nouveau organisé à Béziers avec 14 participants ! Un stage DIFFE est envisageable en fin de saison.



Les stagiaires passent l'épreuve écrite.

ASSEMBLEE GENERALE : COMPTE RENDU
DATE : 3 mars 2019 (10H00)
LIEU : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

Stephen Boyd a annoncé l'organisation de deux stages à venir en 2019 :

- Stage DIFFE les 22 et 23 juin
- Stage DEFFE la deuxième semaine de juillet.

Sur le site de la Ligue des Echecs d'Occitanie, des listes afin de recenser les personnes intéressées par des formations seront mises en place. A partir d'un certain nombre de candidatures, des stages seront mis en place. Une attention particulière sera demandée aux Comités Départementaux susceptibles d'organiser ces formations.

Des formations d'arbitrage à distance pourraient être organisées. Stephen Boyd et Stéphane Escafre ont précisé que ceci avait déjà eu lieu dans le passé.

Ils ont également insisté sur le fait que ce type de formation était plus délicat à mettre en place pour des initiateurs ou des animateurs. Le contact humain étant un paramètre important à prendre en compte de leur point de vue sur ce type de formation.

Il a été précisé également que certaines personnes pouvaient disposer d'un compte épargne. Notre fédération devrait apporter des informations précises sur ce point.

Site Internet (par Frédéric Rivière)

Ce rapport a été diffusé avant cette Assemblée Générale sur le site <http://echecs-occitanie.com/> en libre téléchargement.

Un peu plus de 2 ans après la mise en route du site de la ligue, la fréquentation se stabilise :

- 2016 (ouverture le 13/11/16) : 83 visites
- 2017 : 58 973 visites (moyenne : 164 visites/jour)
- 2018 : 63 421 visites (moyenne : 176 visites/jour)

Le maximum a été atteint lors de la journée du 18juin 2017 avec 458 visites.

La mesure de l'audience indiquée ci-dessus se compte en visites uniques journalières.

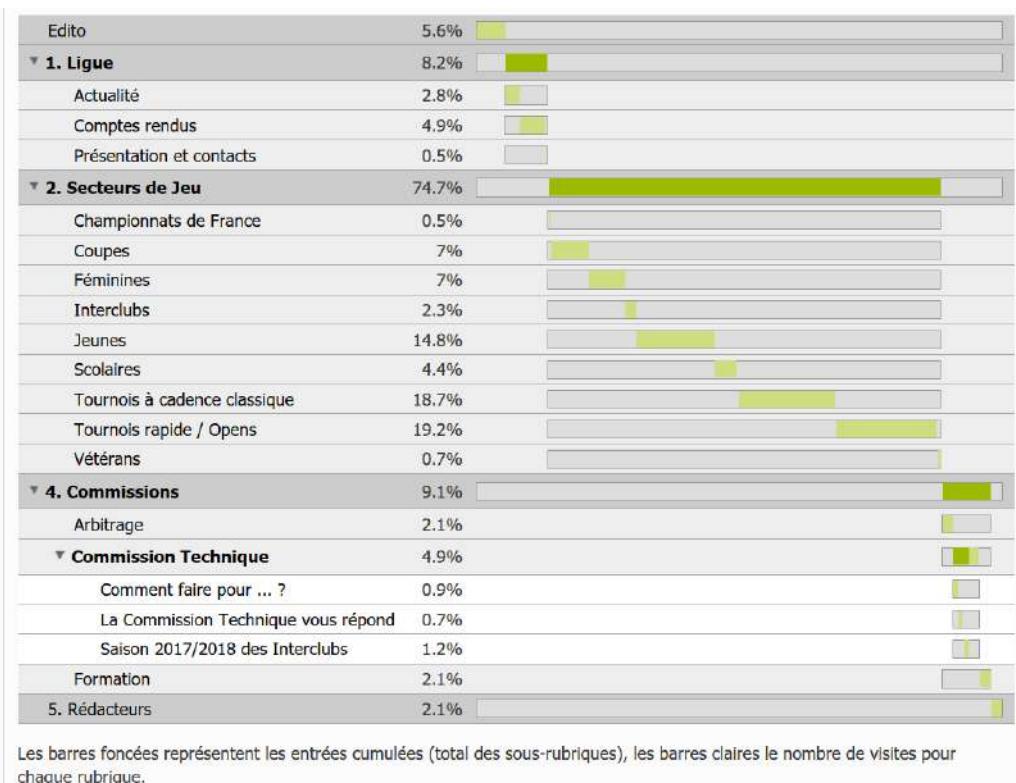


Nombre de visites par mois			
Date	prévisions	visites	moyenne
novembre 2016		47	47
décembre 2016		36	42
janvier 2017		139	74
février 2017		310	133
mars 2017		388	184
avril 2017		5240	1027
mai 2017		6331	1784
juin 2017		8394	2611
juillet 2017		6628	3057
août 2017		5614	3313
septembre 2017		7418	3686
octobre 2017		6141	3891
novembre 2017		6855	4458
décembre 2017		5515	4914
janvier 2018		5625	5372
février 2018		6899	5921
mars 2018		7203	6489
avril 2018		5183	6484
mai 2018		4991	6372
juin 2018		5210	6107
juillet 2018		4233	5907
août 2018		3574	5737
septembre 2018		4092	5460
octobre 2018		5007	5366
novembre 2018		5671	5267
décembre 2018		5733	5285
janvier 2019	6012	3215	5285

Dans le détail, nous observons que les articles liés aux annonces et résultats de tournois sont très populaires et concentrent plus du 1/3 des visites du site. Néanmoins, les publications de la commission techniques sont également très suivies, notamment lorsqu'il s'agit des consignes pour les inscriptions des équipes en interclubs.

DATE : 3 mars 2019 (10H00)

LIEU : siège social du Comité Régional Olympique et Sportif
(C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma



Afficher les visites pour **les articles les plus visités depuis le début :**

- 307. Inscriptions Ligue 1 pour la saison 2018/2019
- 22. Tournoi du Cinquantenaire de L'Echiquier Nîmois : les résultats
- 62. Championnat de France Jeunes de Belfort : 2 titres et 1 podium pour notre Ligue !
- 414. CHAMPIONNAT DE LIGUE JEUNES OCCITANIE OUEST
- 375. Inscriptions N4 pour la saison 2018/2019
- 83. Régionaux Jeunes Occitanie Est : infos + liste des inscrits
- 324. Le Nîmois Thomas Cazeneuve Champion du Monde de chessboxing !
- 303. Festival International de Condom : résultats
- 70. Interclubs Occitanie - Début de la saison 2017/2018 - Informations importantes
- 104. Championnat de France à Agen
- 274. Inscriptions des équipes de N4 et Ligue 1 pour 2017/2018
- 52. résultats Championnat jeunes Occitanie ouest
- 296. Belfort au gré des rondes : ronde 8 des grands et rondes 7-8 des petits
- 201. OPEN FIDE -2200 du PETIT CAPITOLE
- 323. 3eme Open Fide de Saint Antonin Noble Val
- 29. Compte rendu Assemblée Générale de la Ligue des Echecs d'Occitanie du 5 mars 2017
- 305. Règlement Occitanie des championnats par équipes 2017-2018
- 15. Présentation de la ligue
- 243. 16ème Open des +50 de Muret
- 404. Open de Lattes

L'édito du président est mis à jour très régulièrement et contribue à l'attrait du site.

Rappelons également que les nouveaux contributeurs sont les bienvenus et sont invités à s'inscrire dans l'interface privé pour proposer des articles à la publication, que ce soit pour annoncer ou faire un compte-rendu d'un tournoi, ceux et celles qui sont sur terrains sont les plus à même de relater un événement.

Le forum associé au site est très utilisé par la commission technique (forum privé de la commission) mais la fréquentation des forums accessibles à tous les utilisateurs reste limitée.

Enfin, la page Facebook est mise à jour régulièrement par Loïc, François et moi-même. Depuis le 29/03/17, nous comptons 85 publications et disposons de 598 abonnés à nos publications.



Les Rapports d'Activité ont été adoptés à l'unanimité.

LIGUE DES ECHECS D'OCCITANIE (PYRENEES-MEDITERRANEE)

55/56

Siège social : Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.), 7, rue André Citroën - 31130 Balma

E-mail : pierre.leblanc@wanadoo.fr

Site Web : <http://echecs-occitanie.com/>

Agrement Préfectoral : W313025373

Siren/Siret : 824 821 649 00012

Echanges entre le CATE et le club d'Hambourg

Michaël Schoettler a présenté à l'assemblée les projets d'échange entre les clubs du CATE et le club d'Hambourg.

L'objectif serait de réaliser des échanges réguliers entre ces deux clubs.

Ces échanges pourraient être réalisés sous la forme de participations réciproques à des compétitions, des échanges culturels, voir une collaboration qui pourrait prendre de l'ampleur au fur et à mesure des années.

Michaël Schoettler a précisé que cette initiative serait facilitée par la présence au sein du CATE de compétiteurs ayant également évolué au sein du club de Hambourg.

Il a tenu à remercier le comité Départemental de la Haute Garonne, ainsi que différentes personnes qui aident ou encouragent cette initiative.

Naturellement, Pierre Lebllic a assuré le CATE du soutien de notre ligue à cette belle initiative (qui met également en lumière des opportunités dans le cadre d'échanges entre entreprises (sites Airbus d'Hambourg et de Toulouse)) et a exprimé son souhait que ces échanges puissent prendre de plus en plus d'ampleur dans les mois et années à venir.

Clôture de l'Assemblée Générale de La Ligue des Echecs d'Occitanie du 3 mars 2019 à 17h00.

Pierre Lebllic

Président

Philippe Fabre

Secrétaire Général